



TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



TRIER

APPORTER

PRÉSERVER

” Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. “

Albert Camus : Discours du Prix Nobel à Stockholm



LES MOTS DU PRÉSIDENT THIERRY MOREAU DEFARGES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL LAURENT WILMOUTH



TMD : Traditionnellement notre rapport d'activité s'ouvrait par le mot du Président, mais pour ce nouveau rapport qui couvre l'exercice 2023 nous avons décidé, Laurent Wilmouth notre Directeur Général et moi-même votre Président de renouveler l'exercice comme nous avons décidé, après s'être entouré de toutes les précautions méthodologiques de changer notre identité au travers de notre logo et de notre signature.

Cette année 2023 marquée par nos 30 ans célébrés dans la discrétion et sans ostentation aura été l'année de la mise en place d'un projet qui me tenait à cœur depuis de nombreuses années, la mise en place de compacteurs dans certaines agences de grossistes-répartiteurs pour réduire l'empreinte carbone de nos transports vers les Unités de Valorisation Energétique : 12 agences ont été équipées et nous finaliserons notre déploiement au premier trimestre 2024. Laurent va maintenant vous faire une synthèse de notre activité 2023 et nous donner son appréciation sur l'atteinte de nos objectifs.

LW : 2023 a été une année très dense mais enrichissante à tous points de vue. De nombreux défis et objectifs ont été relevés grâce à l'engagement sans faille de toute l'équipe. Si je devais tous les lister, il faudrait plusieurs pages mais je souhaite en mettre 3 en valeur :

1- La phase finale du projet compacteur qui a mobilisée non seulement l'équipe Cyclamed mais aussi l'ensemble de nos partenaires.

2 - L'atteinte dès 2023 de l'objectif de 70 % de collecte conformément à notre cahier des charges d'agrément.

3 - Enfin la construction de nos 7 Plans de Prévention de Gestion des Déchets (PPGD) dans les DROM-COM avec l'ensemble des acteurs locaux de ces territoires ce qui nous a mobilisé plusieurs mois; PPGD qui ont été approuvés par nos autorités de tutelle.

TMD : Ces quelques mots mettent particulièrement en évidence l'engagement et le professionnalisme de nos permanents, et l'implication de tous les acteurs de la chaîne du médicament (industriels, grossistes-répartiteurs et officinaux) ce dont je tiens à vous remercier.

TMD : quelles perspectives pour 2024 ?

Nous entrons dans la 3^{ème} année de notre 3^{ème} agrément dans un contexte environnemental et climatique. Tout en continuant nos actions de communication pour renforcer le retour des MNU et maintenir notre atteinte de plus de 70% de collecte du gisement des MNU, nous aurons en particulier à réaliser l'auto-contrôle prévu par la loi AGEC et ses décrets d'application, à finaliser notre plan de mise en place des compacteurs, à réaliser l'étude de réutilisation de nos réceptacles de collecte en carton, accompagner nos PPGD et mettre en place un plan d'action sur la PDA pour encore améliorer la valorisation matière des emballages et des notices papiers.

Laurent, quels sont les moyens que tu vas mettre en place pour atteindre ces objectifs ?

LW : Les moyens que nous allons mettre en œuvre passent déjà par le renforcement de l'équipe avec un recrutement en début 2024 sur notre pool Logistique et Qualité. Ensuite les maîtres mots pour atteindre tous nos objectifs, c'est anticipation et réactivité. Anticipation comme préparer notre auto-contrôle qui aura lieu en mai-juin 2024, dès le début de l'année afin de lisser cette charge additionnelle. Réactivité, face à des impondérables prendre des décisions de corrections rapides et les mettre en œuvre sans attendre, c'est tout l'avantage d'une équipe restreinte mais très professionnelle.

TMD : Ces perspectives nous permettent d'envisager l'année 2024 avec enthousiasme, qualité fondamentale des 4 permanents et de notre Conseil d'Administration.

1

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Assemblée Générale et Conseil d'Administration (CA) p 8
Comité des Parties Prenantes (CPP), Permanents, CoWeek p 9

2

RÉSULTATS FINANCIERS 2023 p12

3

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER p16

4

SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ

Réceptacles de collecte p 20
Conteneurs Bennes p 22
Compacteurs monoblocs p 23
La Charte Qualité-Sécurité p 25
La fiche anomalie..... p 26
Notifications de signalement de refus..... p 26
Un suivi régulier des partenaires..... p 27

5

R&D

Nouveau logo p 30
Plan de Prévention et de Gestion des Déchets (PPGD) DROM p 32
Projet tutoré Université Grenoble p 33

6

LA FILIÈRE MNU

Ventes de médicaments et population p 36
Collecte de MNU par région p 37

7

ÉTUDES

Étude REMEDE : Gisement MNU p 40
Études SODAE : Caractérisation p 41
Étude BVA p 43

8

DROM-COM

Fonctionnement de Cyclamed en Outremer p 48
Gouvernance, planification et suivi opérationnel p 49
La communication développée et adaptée..... p 51

9

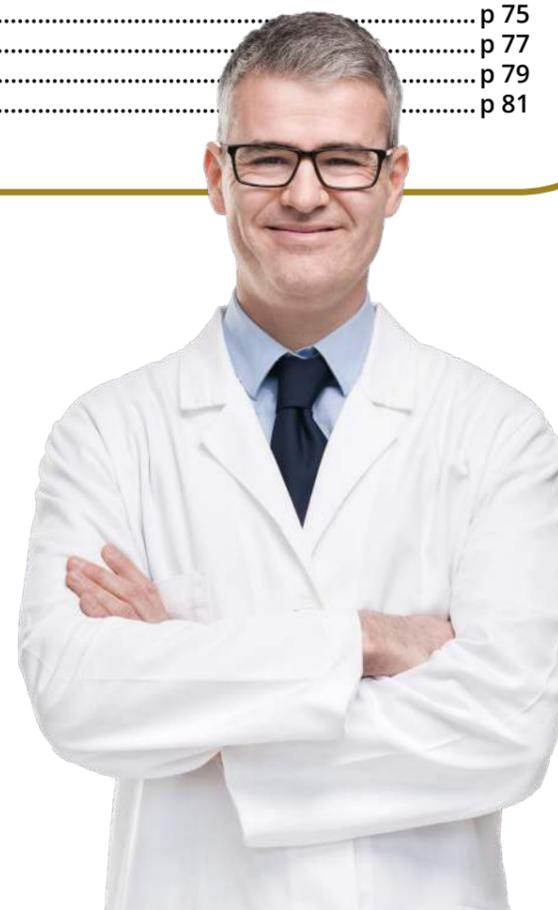
COMMUNICATION

Le cadre de l'agrément p 58
Communiquer, sensibiliser et inciter au tri p 59
Des partenariats nombreux et variés p 66

10

ANNEXES

Textes réglementaires p 74
Laboratoires adhérents p 75
Grossistes-répartiteurs p 77
UVE p 79
Glossaire p 81





MISSIONS & GOUVERNANCE **1**

MISSIONS & GOUVERNANCE

1. MISSIONS

La mission de Cyclamed, association de loi 1901 à but non lucratif, est de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les particuliers dans les pharmacies.

La sécurisation de l'élimination des MNU permet de préserver l'environnement et la santé publique.

Pour accomplir cette mission, Cyclamed regroupe l'ensemble de la chaîne pharmaceutique : entreprises du médicament, grossistes-répartiteurs et pharmaciens d'officine.

L'éco-organisme est placé sous la responsabilité du Conseil d'Administration (CA), d'une Assemblée Générale (AG) de ses adhérents et sous la tutelle conjointe de 2 Ministères :

■ **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires**

■ **Ministère de la Santé et de la Prévention**

2. GOUVERNANCE

A. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

Au cours de l'assemblée générale du 14 juin 2023 ont été approuvés le rapport moral et le rapport financier de l'exercice 2022, présentés les enjeux et les chantiers de 2023, les prévisions budgétaires 2024-2027 et votée la contribution 2024.

B. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

L'association est administrée par un CA de 19 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale (AG) et rééligibles, comprenant des représentants des Entreprises du médicament qui exploitent sur le territoire français des spécialités pharmaceutiques à destination des ménages et des personnalités qualifiées représentant les parties prenantes (LEEM, CNOP, CSRP, APR, FSPF, UNPF, USPO, Censeur d'État).

■ **2 réunions du CA en visioconférence pour l'année 2023 :**
le 14 juin et le 14 décembre 2023

COMPOSITION DU CA

■ ASTRAZENECA	■ PIERRE FABRE MÉDICAMENTS
■ ASSOCIATION DE PHARMACIE RURALE (APR)	■ PFIZER
■ BAXTER	■ SANOFI AVENTIS
■ BOEHRINGER INGELHEIM	■ LES LABORATOIRES SERVIER
■ CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS (CNOP)	■ TEVA SANTE
■ CHAMBRE SYNDICALE DE LA RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (CSRP)	■ UNION NATIONALE DES PHARMACIES DE FRANCE (UNPF)
■ FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE LA PHARMACIE FRANÇAISE (FSPF)	■ UNION DES SYNDICATS DE PHARMACIENS D'OFFICINE (USPO)
■ GLAXOSMITHKLINE (GSK)	■ UPSA
■ LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT (LEEM) (2 SIÈGES DONT UNE PERSONNE QUALIFIÉE)	■ VIATRIS
■ NOVARTIS PHARMA	

MISSIONS & GOUVERNANCE

C. LE COMITÉ DES PARTIES PRENANTES (CPP)

Dans le cadre de la loi AGECE, et du décret n° 2020-1455 du 27/11/2020 portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs, les éco-organismes doivent mettre en place un Comité des Parties Prenantes (Chapitre II - Article 2 - Section 8 - Sous-section 1 - Paragraphe 2) composé de 4 collèges.

■ **2 réunions du CPP ont eu lieu :**

- Le 03 mai 2 avis favorables ont été rendus à l'unanimité :
 - La contribution financière de 0,0043 € HT pour 2024
 - Les Plans de Prévention et de Gestion des Déchets (PPGD) des territoires ultramarins
- Le 11 Novembre 3 avis favorable ont été rendus à l'unanimité :
 - Contribution financière prévisionnelle 2025 à 2027
 - Plan de communication 2024
 - Plans d'éco-conception

D. LES PERMANENTS

Au nombre de 4 : le Directeur Général, la Responsable Communication, la Cheffe de Projets Logistique, Environnement et Qualité et la Responsable Administrative et Comptable / Déléguée à la Protection des Données (DPO) ils ont réalisé un travail de qualité grâce à à leur engagement sans faille.



LAURENT WILMOUTH
DIRECTEUR GÉNÉRAL



BÉNÉDICTE NIERAT
RESPONSABLE COMMUNICATION



NADINE CHAYA
CHEFFE DE PROJETS QUALITÉ
ENVIRONNEMENT & LOGISTIQUE



NATHALIE BONNET
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
ET COMPTABLE

E. LE COWEEK

Cette réunion est animée par le Directeur Général et l'ensemble des permanents y participent. Peuvent y être invités à la demande, le Secrétaire, le Trésorier, des intervenants extérieurs ainsi que le président du Conseil d'Administration. Cette organisation permet d'assurer une rencontre hebdomadaire de l'équipe, resserrant les liens entre chacun par un climat convivial et de suivre les dossiers.

Ce Coweek s'est réuni 38 fois en 2023 et tous les dossiers importants ont pu être abordés. Ont ainsi pu être traités : les appels d'offre pour le nouveau logo et l'étude sociétale d'impact; les PPGD des DROM-COM; la préparation des CA et de l'AG; le suivi des contrats et des finances; les déclarations de SYDEREP; le plan de communication; le déploiement des compacteurs...



RÉSULTATS FINANCIERS

2

2 RÉSULTATS FINANCIERS

1. RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
TOTAL PRODUITS	10 983	13 291
CHARGES		
1. ACHATS	3 121	2 857
2. ELIMINATION	5 823	6 549
3. ETUDES & AUDITS	44	81
4. COMMUNICATION	902	1 135
5. FACILITATEURS DROM COM	45	60
6. CAMPAGNE NATIONALE AUTORITÉS	32	40
7. RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	216	25
8. REDEVANCE ADEME	80	125
9. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	730	798
10. PROV. POUR RISQUE ET REPRISE	0	-7
11. PROV. POUR CHARGES FUTURES	0	1 680
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	10 993	13 343
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10	-52
RESULTAT FINANCIER	3	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7	7
RESULTAT COMPTABLE	0	0
RESULTAT FISCAL	0	0

RÉSULTATS FINANCIERS

2. QUELQUES COMMENTAIRES :

■ COTISATIONS

Elles sont obtenues exclusivement des laboratoires pharmaceutiques en appliquant 0,0043 € HT par boîte de médicament vendues en officine.

■ ACHATS

Avec 2 857 K€, ils représentent 21 % des charges totales de l'exercice. Les cartons constituent le seul poste des achats. Ce poste est en régression de 8 % par rapport à 2022.

■ ÉLIMINATION

Avec 6 250 K€, l'élimination des MNU et des emballages associés (hors coûts d'installation des compacteurs d'un montant total de 299 K€) représente 49 % des charges totales de l'exercice. Le coût d'élimination d'une tonne de déchets (incinération + location + transport) est de 378 € en 2023, dont 201 € pour l'incinération avec valorisation énergétique en hausse de 15 % à comparer à (incinération + location + transport) 331 € en 2022, dont 175 € pour l'incinération. Le poste principal de hausse est l'incinération, les UVE de transfert ou de back up appliquant des prix très élevés.

■ ÉTUDES

Elles correspondent à l'étude qualitative barométrique annuelle BVA, aux données GERS, au speed meeting de RUDOLOGIA, au test d'impact du nouveau logo et au programme de l'auto-contrôle.

■ COMMUNICATION

Les dépenses s'élèvent à 1 135 K€. 88 % d'entre elles ont été investies pour le Grand Public : dans la campagne télévisée (664 K€), les réseaux sociaux et l'opération « les épicuriens » (pour 277 K€), le site internet (50 K€). 1% correspondent à la communication interne (COO en régions, flyers et affichettes) et 12% en prestations fonctionnelles (honoraires agences d'accompagnement, prestations diverses).

■ FACILITATEURS DROM COM

Ce poste représente des opérations de logistique et des opérations de communication.

■ RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Ces dépenses correspondent à l'étude de caractérisation annuelle réalisée par SODAE, au suivi des PPGD régionaux.

■ FRAIS DE FONCTIONNEMENT (SALAIRES + CHARGES + IMPÔTS)

Ils s'élèvent à 798 K€ et représentent 6 % des charges totales de l'exercice.

■ PROVISIONS

A partir de 2022, en lien avec le Décret no 2020-1455 du 27 novembre 2020 portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs, Cyclamed se doit de disposer d'une trésorerie de provisions correspondant à un montant d'au moins 20 % des contributions financières sur un an glissant versées par les producteurs.

Conformément au cahier des charges de l'agrément de CYCLAMED, l'ensemble des cotisations diminué de l'ensemble des charges a été doté en provisions pour charges futures. Ces provisions cumulées avec les 1 680 K€ de 2023 s'élèvent donc à 3 576 K€, montant couvrant les 20% règlementaires.

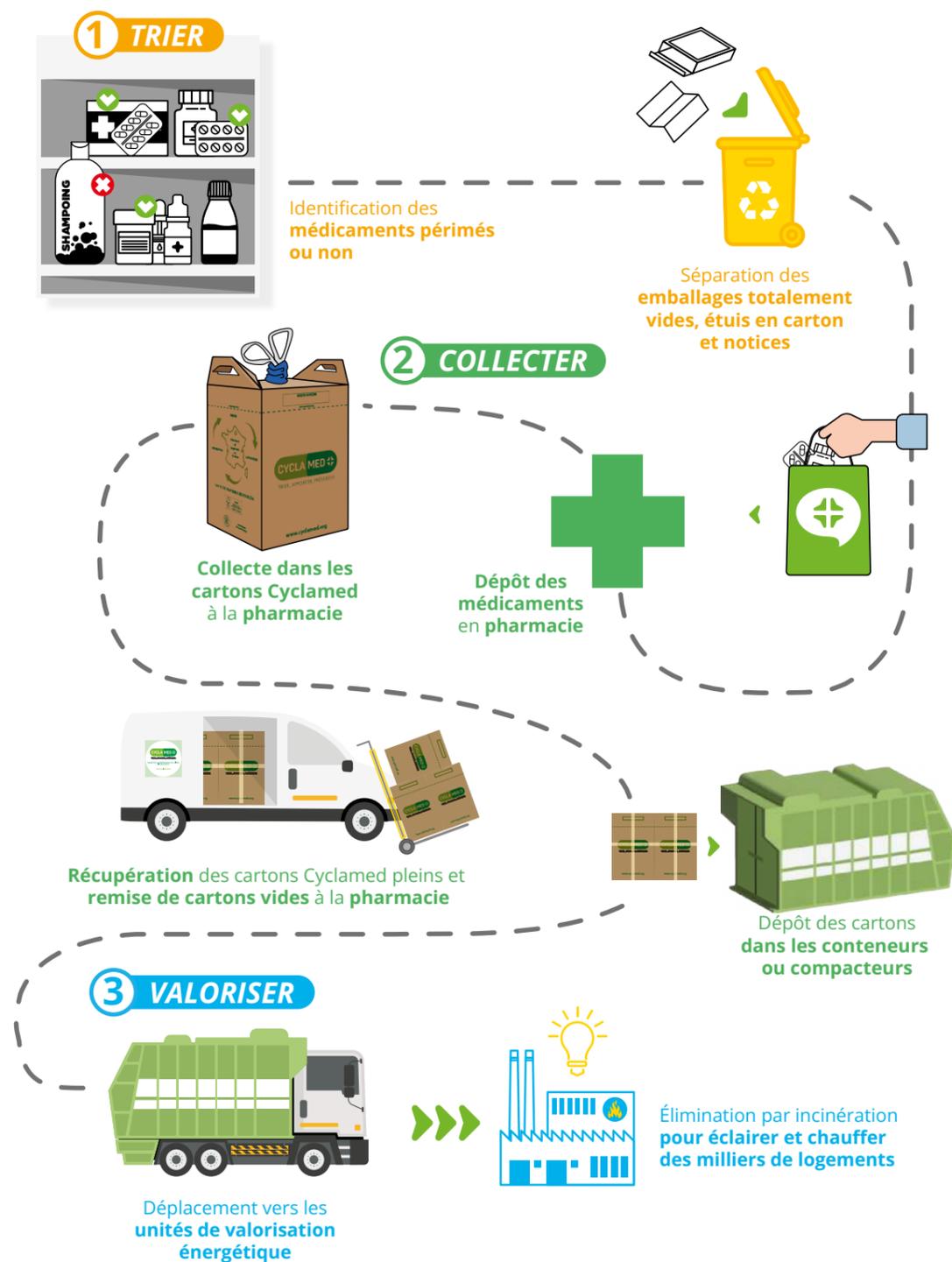


**TRIER, APPORTER
PRÉSERVER**

3

3 TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL DE LA FILIÈRE REP MNU



TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

A. TRIER LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS

Les Médicaments Non Utilisés (MNU) regroupent les médicaments périmés et/ou les médicaments qui n'ont plus lieu d'être utilisés dans le foyer pour des raisons d'inefficacité, d'intolérance ou d'inadéquation aux patients (par exemple forme nourrissons qui n'est plus utilisable chez des enfants). Les particuliers rapportent ces MNU dans une officine de pharmacie, si possible dès la fin d'un traitement, sans les emballages en carton et les notices en papier qui doivent être orientés dans le bac de tri sélectif du domicile pour un recyclage matière.

Les officines de pharmacie sont approvisionnées gratuitement et à la demande en réceptacles de collecte en cartons recyclés fournis par Cyclamed, par l'intermédiaire des grossistes-répartiteurs. Ces réceptacles de collecte sécurisés sont remplis par le pharmacien d'officine avec les MNU déposés par les patients.

■ 20 721 pharmacies d'officine (Données de l'ORDRE DES PHARMACIENS)

B. APPORTER EN PHARMACIE

Les grossistes-répartiteurs distribuent gratuitement les réceptacles de collecte vides et récupèrent les réceptacles de collecte Cyclamed pleins auprès des pharmacies d'officine lors de leur tournée quotidienne de livraison.

Les réceptacles de collecte Cyclamed collectés sont ensuite déposés dans les conteneurs-bennes sécurisés et/ou des compacteurs situés sur le site de l'établissement pharmaceutique des grossistes-répartiteurs.

■ Fin 2023, 191 sites de grossistes-répartiteurs font partie du dispositif Cyclamed dont 178 en Métropole et 13 en Outre-Mer

C. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Ces conteneurs-bennes et les compacteurs sont acheminés par des transporteurs spécialisés vers les unités de valorisation énergétique (UVE) dans chaque région, pour une élimination dans le respect de l'environnement avec une valorisation énergétique.

La traçabilité est assurée par un BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) dématérialisé émis par le transporteur et signé par les différentes parties prenantes (grossiste-répartiteur, transporteur spécialisé et l'UVE (voir chapitre 4).

■ UVE

L'énergie récupérée par l'incinération des MNU est valorisée, sous forme de chaleur et/ou sous forme d'électricité, afin de chauffer et/ou d'éclairer des logements et des établissements publics. Ces UVE couvrent le territoire national et sont sélectionnées pour leur proximité géographique des agences des grossistes-répartiteurs (moins de transport possible pour une empreinte carbone optimisée). Afin d'assurer en toute occasion (panne et entretien) la pérennité de la chaîne de traitement, des UVE de réserve sont identifiées pour prendre en charge les MNU en toutes circonstances.

Le refus par certaines UVE de prendre en charge les MNU (changement de l'arrêté préfectoral, etc.) a obligé Cyclamed et ses prestataires à faire appel à des UVE de Déchets Dangereux telles que Spur en région PACA et Tredi en Auvergne Rhône Alpes et dont les coûts associés sont considérablement plus élevés.



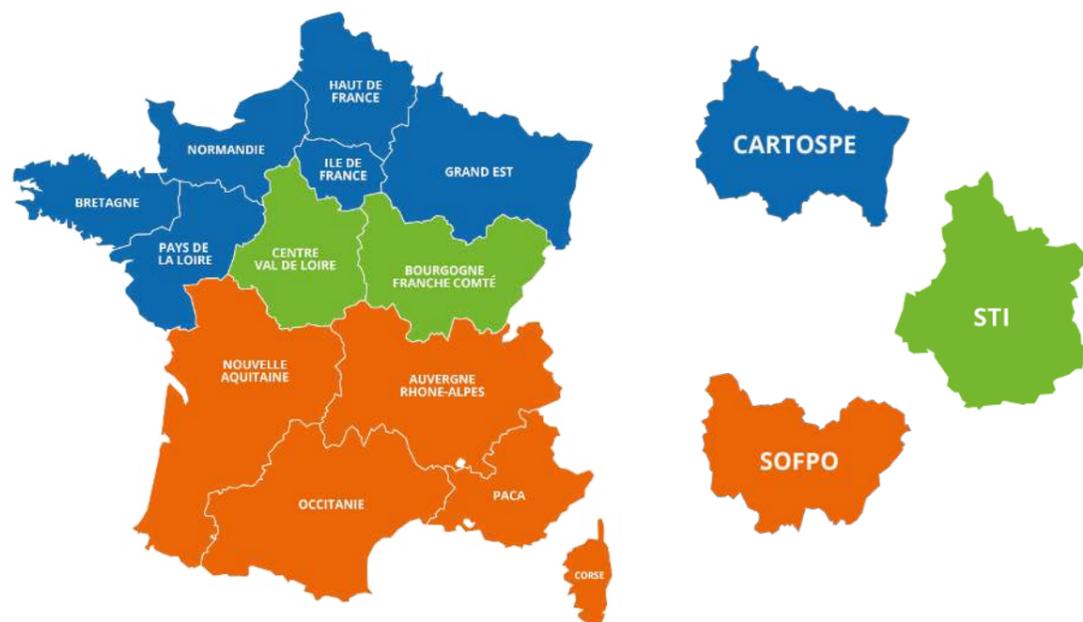
**SÉCURISATION ET
TRAÇABILITÉ**

4

4 SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ

1. DES RÉCEPTACLES DE COLLECTE SÉCURISÉS POUR LES OFFICINES ET LES GROSSISTES-RÉPARTITEURS

Répartition géographique des cartonniers :



En 2023, Cyclamed a contractualisé avec 3 cartonniers dont 1 nouveau qui est une entreprise adaptée répondant à l'engagement sociétal volontaire de Cyclamed.

Témoignage de STI par M. Noé, leur dirigeant :

Les personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, sont durement touchées par le chômage et par la précarité des emplois. Les exigences de rentabilité, d'efficacité, de productivité, de rapidité, d'adaptabilité pénalisent massivement voire écartent brutalement de plus en plus les personnes ayant un handicap, et ce y compris pour les handicaps qui, naguère, paraissaient légers.

Entreprise Adaptée créée en juin 2001, sous forme associative, pour répondre aux besoins des personnes handicapées en termes d'emploi et de travail. A la demande des organismes, la forme juridique a évolué pour un passage vers le statut d'entreprise commerciale en juillet 2007 pour devenir une SARL, dans laquelle l'association détient toujours des parts sociales.

Nous embauchons à ce jour 44 collaborateurs dont 36 reconnus en situation de handicap, sur les bassins d'emploi du Loudunais et du Châtelleraudais.

Durant toutes ces années, l'EA a également développé un savoir-faire particulier, avec la création d'une cartonnerie et le développement de produits spécifiques, comme cela a été le cas pour les réceptacles de collecte de Cyclamed.

Au sortir de la crise sanitaire, nous avons repensé notre stratégie industrielle en mécanisant la fabrication des produits existants et avons souhaité le développement de nos activités en proposant, notamment notre savoir-faire à l'association Cyclamed avec la fabrication et la livraison des réceptacles pour Médicaments Non Utilisés. (...)

SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ

(...) Ainsi notre candidature a été retenue sur deux régions et notre collaboration a démarré en avril 2023. Aujourd'hui, nos équipes et l'ensemble de nos collaborateurs sont fiers d'avoir relevé ce nouveau challenge en répondant aux besoins sur ce marché de contenants carton (collecte, pour l'élimination des MNU), tout en contribuant de manière directe ou indirecte au développement de la politique RSE des différents donneurs d'ordre et à la notoriété de l'Eco-organisme.

Ainsi, notre objectif n'est pas seulement mercantile ou économique car nous essayons tous les jours de travailler au bien-être de nos salariés, au développement de leurs compétences et à leur intégration dans la vie sociale et professionnelle.

Les réceptacles de collecte CYCLAMED sont fabriqués en France et bénéficient d'une sécurité renforcée et répondent à la norme NF X 30-507 relative aux emballages de déchets d'activité de soins à risque infectieux. Ils contiennent de 83% à 100% de fibres recyclées et disposent d'une poche en plastique à l'intérieur.

Ces réceptacles de collecte sont également un vecteur de traçabilité et de communication. Les inscriptions sur les réceptacles de collecte rappellent aux officinaux, les informations indispensables pour assurer la reprise par le grossiste-répartiteur :

- Obligation de traçabilité : les officinaux doivent inscrire le nom de leur officine sur le réceptacle utilisé, rempli et fermé par leur soin
- Typologie de déchets acceptés et non acceptés (uniquement les MNU, pas de compléments alimentaires, dispositifs médicaux, DASRI, etc.)

POINTS CLÉS À RESPECTER POUR LA REPRISE DES CARTONS PAR LE GROSSISTE-RÉPARTITEUR



La hauteur des palettes de réceptacles de collecte livrées aux grossistes-répartiteurs par nos prestataires répond aux recommandations de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) et ne dépasse pas la hauteur maximale de 1m80, Cyclamed restant toujours soucieux de la sécurité des personnels.

Les prix des réceptacles de collecte sont revus trimestriellement à la hausse ou à la baisse avec nos prestataires selon les contrats.

A l'occasion du changement de logo de CYCLAMED en 2024, le visuel ainsi que les consignes figurant sur le réceptacle seront revus

SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ



■ L'équipe STI dédiée à la fabrication des cartons pour Cyclamed

■ Focus visite qualité chez SOFPO, un de nos 3 cartonniers :

CYCLAMED a réalisé fin septembre 2023, une visite qualité sur le site de fabrication SOFPO de ses réceptacles de collecte. Cette visite a permis de :

- Vérifier la conformité des process décrits versus ceux du terrain. Sofpo dispose d'un Bureau d'étude pour répondre aux besoins spécifiques de leurs clients ainsi que d'un service RSE dédié à même de déterminer l'impact environnemental pour chaque client, etc.
- Vérifier la capacité technique locale à prendre en charge les maintenances 1er et 2ème niveau sur les machines de production
- D'analyser les capacités techniques présentes et futures

2. LES CONTENEURS BENNES :



Les sites de grossistes-répartiteurs qui ne sont pas dotés d'un compacteur, sont équipés d'un conteneur-benne de 30 m³ fermé, étanche et sécurisé afin de stocker les réceptacles de collecte pleins de MNU et fermés, récupérés dans les pharmacies d'officine client.

SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ

Cyclamed recommande aux grossistes un rangement comme illustré dans la photo ci-dessous des réceptacles de collecte afin d'optimiser les transports vers les unités de valorisation énergétiques et réduire les rotations des conteneurs pour un impact carbone maîtrisé :



En métropole ces conteneurs-bennes de stockage sont gérés par un seul prestataire de collecte sélectionné lors de l'appel d'offre de 2022 qui est Véolia.

Une fois pleins, le transporteur procède à leur vidage directement sur les UVE concernées et sont remis vides sur les sites des grossistes-répartiteurs quelques heures après leur enlèvement.

Pour les sites de grossistes-répartiteurs situés dans les DROM-COM (hors Mayotte), ces conteneurs-bennes sont la propriété de CYCLAMED et mis à disposition des sites. Une fois pleins, les transitaires missionnés par CYCLAMED procèdent à l'emportage des réceptacles de collecte directement dans un conteneur maritime en vue de son transport vers la métropole, sauf pour La Martinique où ils sont rapportés directement vers l'UVE La Martiniquaise.

Pour le territoire de Mayotte, un conteneur-benne est loué chez Star Mayotte (Suez). Les deux grossistes-répartiteurs du territoire rapportent les réceptacles de collecte directement sur l'éco-pôle de Star Mayotte où ils sont stockés dans le conteneur dans l'attente de son remplissage puis de son transport vers la métropole.

3. COMPACTEURS MONOBLOCS : UNE AVANCÉE MAJEURE

CYCLAMED est engagé depuis des années dans une démarche de réduction de son empreinte carbone et d'optimisation de son dispositif. C'est ainsi que le projet compacteur a vu le jour en 2020, dont l'objectif consiste à remplacer sur certains sites de grossistes-répartiteurs, les conteneurs bennes par des compacteurs monoblocs. Ce projet a été mené en partenariat avec la Chambre Syndicale de Répartition Pharmaceutique (CSRP), les maisons mères des grossistes-répartiteurs, le transporteur Véolia et le fabricant de matériel de compaction Solen.

■ Ce projet, démarré en 2020, compte-tenu de sa complexité et des enjeux s'est développé progressivement par étapes pour inclure toutes les contraintes liées à un tel projet et associer tous les futurs acteurs :

2020

Etape 1 : Etude théorique de faisabilité technique, humaine et financière

Etape 2 : Validation technique du projet sur 2 sites test

2021

Etape 3 : Etude de faisabilité opérationnelle via l'installation de deux compacteurs sur les deux sites test pour une période de deux mois par site

Etape 4 : Choix des quatre autres sites tests et déploiement de l'étude sur ces sites

2022

Etape 5 : Validation du projet « Compacteur » dans son ensemble et choix des sites éligibles pour un déploiement national

Etape 6 : Conception des compacteurs sur mesure suite aux retours d'expérience de l'étude de faisabilité

SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ

SUR L'ANNÉE 2023, 11 SITES SUR LES 43 ÉLIGIBLES RETENUS

RÉGION	SITES ÉQUIPÉS 2023 / TOTAL SITES ÉLIGIBLES
AUVERGNE RHONE ALPES	3/8
BRETAGNE	1/2
CENTRE VAL DE LOIRE	0/2
GRAND EST	0/1
HAUTS DE FRANCE	2/7
ILE DE FRANCE	1/6
NORMANDIE	0/2
NOUVELLE AQUITAINE	0/3
OCCITANIE	0/3
PAYS DE LA LOIRE	2/3
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	2/6

Ce projet ambitieux a connu un développement un peu moins rapide que prévu en raison de la complexité du dispositif, de la fabrication de compacteurs à façon, des travaux à réaliser sur chaque site (dalle, chemin de roulement, branchement électrique, etc.). Chacune des mises en place a permis d'enrichir le projet et ainsi d'apporter pour les chantiers de 2024 tous les perfectionnements utiles.



SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ

4. LA CHARTE QUALITÉ-SÉCURITÉ

Pour assurer la protection de tous les acteurs du dispositif (pharmacies d'officine, grossistes-répartiteurs, entreprises du médicament, etc.), Cyclamed a mis en place une politique d'assurance qualité concrétisée depuis 2010 par deux documents majeurs :

La Charte de Qualité Sécurité co-signée par toutes les parties prenantes sur les engagements de chacun :



5. LA FICHE ANOMALIE-QUALITÉ

La Fiche d'Anomalie Qualité ou FAQ pour remonter à Cyclamed tout dysfonctionnement au sein du dispositif :

De plus, procédures, instructions et formulaires structurés sont venus compléter notre système d'assurance qualité :

- Cartographie des process, Risk Port Folio pour évaluer les risques,
- Procédures sur l'appel à cotisation, l'engagement et le règlement des dépenses,
- Sécurité du personnel avec l'instruction de consigne et de remise des Equipements de Protection Individuelle (EPI),
- Sécurité informatique avec la nomination du DPO et la mise en place d'une charte informatique en lien avec le RGPD,
- Charte de télétravail,
- Livret d'accueil du collaborateur...

Aucun dysfonctionnement et/ou incident n'a été notifié en 2023.

6. NOTIFICATIONS DE SIGNALEMENT DE « REFUS » DES OFFICINES

Le site Internet de Cyclamed étant interactif, des internautes nous font part de refus de collecte de MNU par des officines, sans détail précis par la patientèle.

Conformément aux règles du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), Cyclamed informe, depuis octobre 2020, que les détails de ces signalements sont à effectuer sur le site du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens qui gère ensuite le suivi de ceux-ci avec les Conseils régionaux de l'Ordre des pharmaciens.

En 2021, l'éco-organisme a régulièrement communiqué sur l'obligation des pharmacies d'officine de collecter les MNU des particuliers, et, nous constatons une évolution :

- La part des signalements, via nos réseaux sociaux, qui était importante ces dernières années, est désormais à 0.
- Les 30 notifications exprimées, l'ont toutes été via notre site Internet.

En parallèle, nous menons une étude barométrique annuelle avec l'Institut BVA auprès d'un échantillon représentatif de la population française. L'étude online révèle en 2021 que 16 % des personnes interrogées ont essuyé un refus de la part d'une officine.

7. UN SUIVI RÉGULIER DES PARTENAIRES

Cyclamed réalise un suivi régulier de ses prestataires dans l'Hexagone et en Outre-Mer :

- Echanges permanents avec les grossistes-répartiteurs et organisation de visites qualité sur certains sites
- Réunions hebdomadaires à mensuelles selon les besoins avec les prestataires de collecte, les cartonniers, etc.

Ces suivis réguliers ont permis à Cyclamed de maintenir de très bonnes relations avec ses prestataires, de coconstruire avec eux les différents projets de l'association et surtout d'anticiper les problématiques qui peuvent survenir afin de trouver rapidement des solutions adaptées.



R&D 5

1. UN NOUVEAU LOGO, UNE NOUVELLE SIGNATURE



TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

La signature et le logo Cyclamed ont été créés il y a plus de 30 ans. Un design représenté par la croix verte de la pharmacie et accompagné du mot « Le réflexe » représentaient les 2 concepts majeurs que nous voulions développer : l'importance du pharmacien et la volonté de créer un automatisme pour le citoyen avec cette notion de « réflexe ». Par touches successives et au cours des 30 dernières années, nous avons fait évoluer cette signature et ce logo tout en conservant les principes que nous nous étions fixés en 1993.

Le réflexe est désormais acquis puisque plus de 80 % des citoyens déclarent rapporter leurs Médicaments Non Utilisés en Pharmacie ainsi que la connaissance de l'officine comme lieu de retour des MNU.

Ces dernières années, plusieurs éco-organismes ont vu le jour et régulièrement des campagnes institutionnelles ont promu ces nouvelles filières. Nous avons pris conscience de notre faible visibilité lorsque toutes les filières étaient représentées à travers leur logo. Rappelons qu'en 1993 seuls deux éco-organismes étaient présents, Eco-Emballages devenu depuis CITEO et Cyclamed. Il était alors facile de reconnaître Cyclamed à travers son logo, éventuellement associé à celui de Eco-Emballages d'autant plus que les campagnes de sensibilisation multi-filières n'avaient pas encore vu le jour. Nous avons aussi réalisé que notre signature, « Le réflexe », n'était plus vraiment adaptée à notre mission. Enfin, de nombreuses remontées terrain ont également mis en évidence le vieillissement de cette signature et du logo.

Un plan de travail basé sur une réflexion approfondie

Nous avons tout d'abord rassemblé les nombreuses remontées d'information venant du grand public et des professionnels concernant le vieillissement de nos deux accroches.

Un brief a été préparé pour être remis à 4 agences de communication spécialisées dans les signatures et les logos. Parallèlement, nous avons travaillé sur la méthodologie d'évaluation des propositions et sur le cahier des charges d'un test d'évaluation comparant le logo qui serait retenu à notre logo actuel. Une fois le choix effectué, l'étude d'évaluation a été menée auprès de 2 000 consommateurs et des interviews qualitatives ont été menées auprès de pharmaciens pour confirmer la validité de notre choix.

Enfin le logo et la signature retenus ont été validés par notre Comité des Parties Prenantes qui inclut les citoyens par le biais d'associations de consommateurs et par notre Conseil d'Administration qui, nous le rappelons, est composé d'industriels, de grossistes-répartiteurs et de pharmaciens officinaux.

Cette nouvelle identité apporte tout d'abord une très bonne visibilité et lisibilité parmi les autres identités. Cet ensemble signature et logo par sa forme et son graphisme fait entrer Cyclamed dans une nouvelle modernité.

Le mot Cyclamed est représenté dans une gélule, une forme médicamenteuse très répandue et reconnaissable par le grand public et qui permet d'associer les industriels fabricants, les grossistes-répartiteurs, les livreurs et les équipes officinales dispensatrices ainsi que les acteurs clés de la récupération des MNU. La croix pharmaceutique verte reste toujours présente scellant le lien entre tous les acteurs de la chaîne du médicament.

Enfin les trois mots clés TRIER-APPORTER-PRÉSERVER viennent affirmer notre mission ou plutôt nos trois missions : inciter les citoyens à faire un bon tri (que des MNU, rien que des MNU sans les emballages et les notices); apporter les MNU au sein d'un réseau exceptionnel de près de 20 000 officines, participer à la préservation de notre environnement et de notre santé grâce à un circuit de prise en charge sûr et à une valorisation productrice d'énergie



2. PLANS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PPGD) DROM COM

Ces PPGD ont imposé à l'ensemble des éco-organismes, [la création de plans de prévention et de gestion des déchets dans les territoires ultramarins](#).

Ces PPGD ont été l'objet d'échanges à la fois avec les responsables de ces territoires, ainsi que les représentants des collectivités locales et territoriales.

[Le but était de déterminer l'optimum des actions à mener sur ces territoires](#) afin de permettre à ceux-ci de rejoindre dans un temps le plus court possible, les niveaux de collecte obtenus sur l'hexagone.

Ces PPGD ont été réalisés [selon les lignes directrices de l'ADEME et les besoins locaux](#) déterminés par les différents représentants.

Cyclamed a dès le début décidé de réaliser un PPGD par territoire ultramarin, compte tenu des spécificités de chacun de ceux-ci, trop dispersés pour pouvoir être dupliqué d'un territoire à l'autre.

Cette approche a permis l'élaboration de documents [particulièrement adaptés à chaque territoire](#) avec pour chacun un plan d'actions spécifique pour les [3 prochaines années](#) et qui a fait l'objet d'une validation avant la fin de l'année 2023 par la DGPR.



3. PROJET TUTORÉ AVEC L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE-ALPES

Dans la continuité de l'étude statistique de l'université de Grenoble-Alpes en 2022 qui a conduit à la mise en place d'une nouvelle méthodologie de l'étude de caractérisation sur le choix des sites de grossistes-répartiteurs à caractériser tous les ans (décrite dans la partie Études, paragraphe 2, page 41), [CYCLAMED a commandité auprès de l'université de Grenoble-Alpes, la création d'une application](#) (le langage de programmation Shiny a été retenu pour le développement de l'application) [qui lui permettrait de réaliser, de manière autonome, un choix aléatoire des sites de grossistes-répartiteurs à visiter tous les ans](#). Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet tutoré avec 4 étudiants en Master 2 statistiques qui a débuté en octobre 2023.

Cette application permet de réaliser un tirage de 5 sites de grossistes-répartiteurs, à raison d'un site par classe. Si pour diverses raisons, un ou plusieurs sites sélectionnés doivent être modifiés (non-disponibilité du site / impossibilité opérationnelle pour le déroulement de l'étude / etc.), l'application permet de réaliser un nouveau tirage conforme à l'étude statistique initiale, uniquement pour les sites concernés, tout en gardant un historique des tirages pour une traçabilité complète.

Cette application représente un outil d'aide à la décision et de reporting, via des graphiques divers, pouvant aider CYCLAMED à optimiser son dispositif avec les grossistes-répartiteurs.

[Cette application sera livrée au premier semestre 2024.](#)





LA FILIÈRE MNU

6

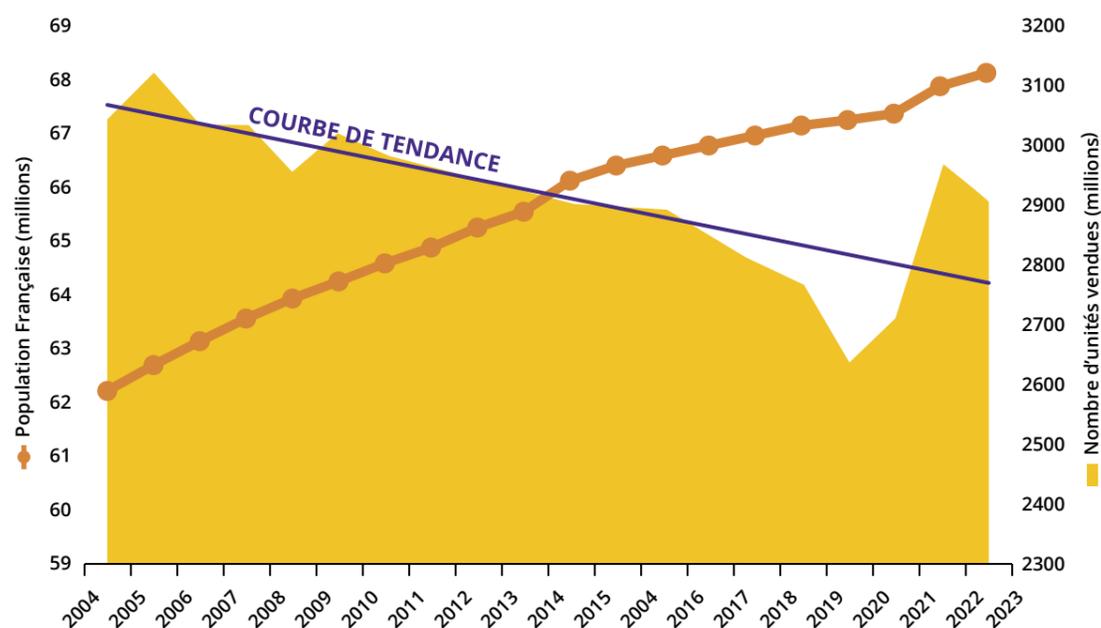
CHIFFRES CLÉS

1. VENTES DE MÉDICAMENTS ET POPULATION

Avant la crise sanitaire en 2020, les ventes unitaires de médicaments en pharmacies d'officine étaient en constante baisse et cela malgré l'évolution à la hausse de la population française. Les changements de comportements de tous les acteurs et un bon usage de ceux-ci ont contribué à la baisse de l'armoire à pharmacie familiale et ainsi qu'à celle de la quantité de MNU chez les ménages français.

Cette baisse s'est accentuée en 2020

Une reprise des ventes à la hausse a été notifiée en 2021 et 2022 puis une légère baisse en 2023



2. DIM / MNU

MÉTROPOLE + OUTRE-MER	2021	2022	2023
COLLECTE BRUTE (DIM*-TONNES)	13 763	13 354	12 576
MNU COLLECTÉS (TONNES)	9 833	9 415	8 503

*DIM : Déchet Issu des Médicaments

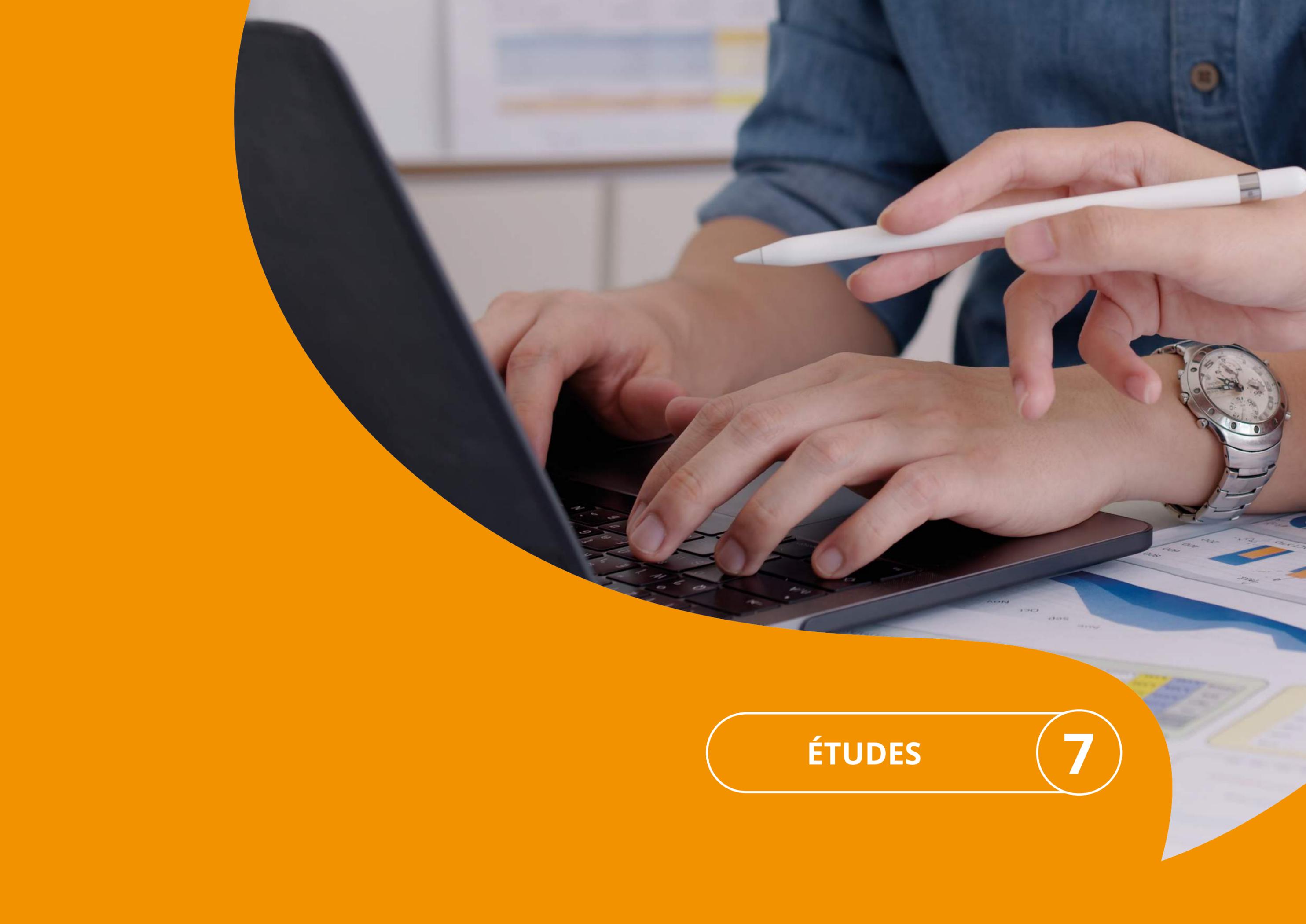
Nous constatons une baisse de la récolte de MNU liée à l'utilisation de plus en plus raisonnée des médicaments et au tri affiné réalisé par les patients.

LA FILIÈRE MNU

3. COLLECTE DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS PAR RÉGION

RÉGIONS	TONNAGES MNU			MNU EN G/HAB		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1 062	1015	892	131	124	109
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	469	455	428	168	163	153
BRETAGNE	484	459	420	144	135	122
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	434	404	362	170	157	141
CORSE	44	45	44	127	129	125
GRAND-EST	927	877	809	168	158	145
HAUTS-DE-FRANCE	1 078	1047	950	180	175	159
ILE DE FRANCE	1 352	1313	1147	110	106	93
NORMANDIE	522	490	453	158	148	136
NOUVELLE-AQUITAINE	955	897	811	158	147	132
OCCITANIE	948	900	810	158	148	133
PAYS-DE-LA-LOIRE	623	596	550	162	154	141
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	817	796	723	161	155	140
TOTAL HEXAGONE	9 715	9295	8400	149	142	127
GUADELOUPE	26	23	20	68	60	52
MARTINIQUE	22	21	20	63	59	57
GUYANE	13	11	11	46	38	37
LA REUNION	56	62	48	66	71	54
MAYOTTE*	/	4	/	/	12	/
SAINT-MARTIN	3	/	2	72	/	78
SAINT-PIERRE & MIQUELON	/	/	3	/	/	467
TOTAL OUTRE-MER	118	120	103	54	55	46
TOTAL FRANCE	9 833	9415	8503	146	139	125

La collecte des MNU présente des disparités régionales. Ces disparités sont à l'image de ce qui se passe sur l'ensemble des autres déchets récupérés par les différents éco-organismes : les régions urbaines, les régions isolées géographiquement (iles par exemple) et les DROM-COM sont en dessous de la moyenne France. De nombreux autres facteurs (niveau de vie, âge de la population, traitement des déchets, etc.) ont aussi une influence sur cette récolte.



ÉTUDES

7

1. ETUDE REMEDE-GISEMENT DES MNU DANS LES FOYERS FRANÇAIS (INSTITUT CSA)

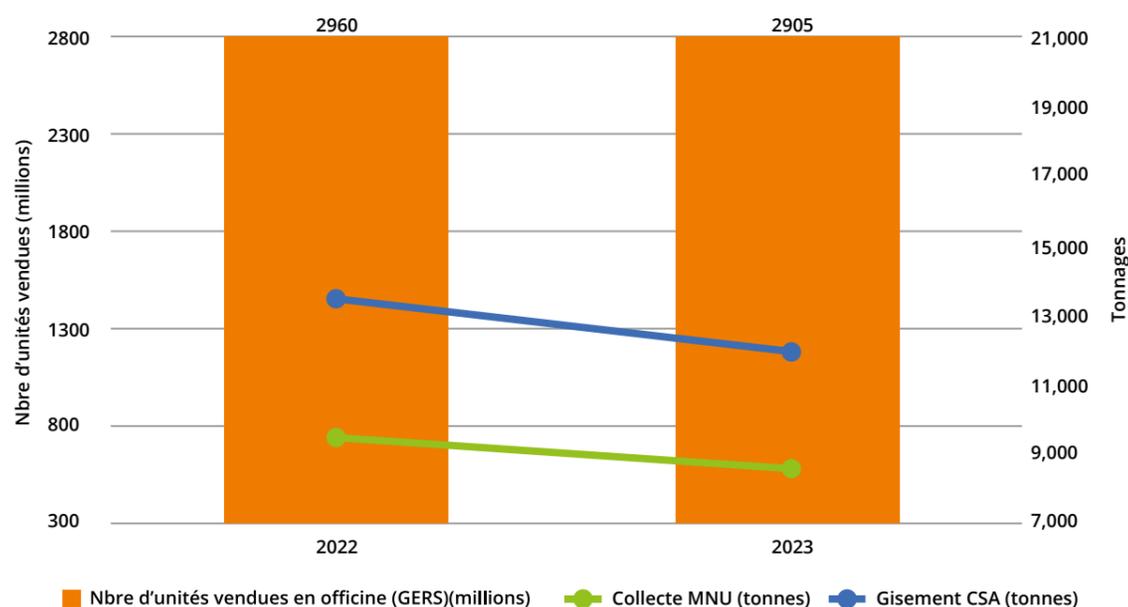
Etude REMEDE – Gisement 2022/2023 :

L'étude REMEDE est réalisée par l'institut CSA tous les 2 ans, en présentiel chez les foyers français (hexagone et outre-mer).

La dernière édition a été effectuée en 2022 : le gisement total sur l'ensemble de la population française s'élève à 13 443 tonnes de MNU.

Après analyse des résultats obtenus, un biais a été identifié par l'ADEME dans la pondération des données qui a conduit à un ajustement du gisement, validé par les autorités de tutelle et l'ADEME. Ainsi le gisement global retenu pour 2023 s'élève à 11 951 tonnes.

Ci-dessous le graphique des ventes unitaires de médicaments, du gisement MNU et de la collecte CYCLAMED entre 2022 et 2023 :



Evolution du taux de collecte entre 2022 et 2023 :

Intitulé	2022	2023
Gisement (t)	13 443	11 951
MNU (t)	9 415	8 503
Taux de collecte	70%	71%

Il est à noter que les ventes de médicaments en « année n » ne se répercutent qu'en partie sur la collecte des MNU de la même année. Il est donc important d'observer les données de collecte avec un décalage de 3 à 5 ans pour prendre en compte les dates de péremption et les durées de conservation, tout en tenant compte qu'un médicament prescrit et utilisé en totalité (cas des patients par exemple en affection longue durée ou ALD) n'est in fine plus un MNU mais un déchet banal qui va rejoindre le tri sélectif de la poubelle jaune.

2. UNE COLLECTE DE PLUS EN PLUS AFFINÉE DÉMONTRÉE PAR NOS ÉTUDES DE CARACTÉRISATION (SODAE)

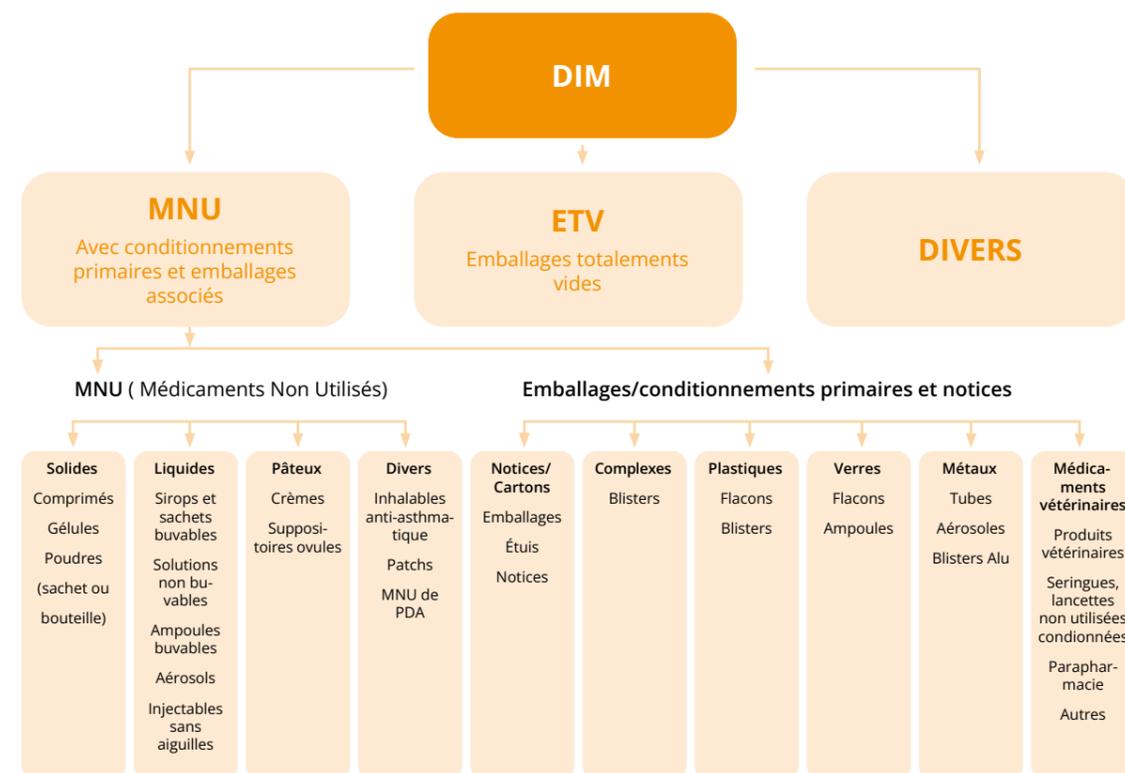
L'amélioration qualitative du geste de tri affiné se traduit par une baisse de la présence des emballages dans les MNU collectés, baisse stimulée par les campagnes d'information grand public à la télévision, sur les réseaux sociaux et en affichage.

L'étude 2023 de caractérisation de la collecte, réalisée annuellement par le bureau d'étude SODAE, est effectuée sur 5 sites¹ de grossistes-répartiteurs en Hexagone :

- Bretagne, ALLIANCE HEALTHCARE à Auray,
- Hauts-de-France, PHOENIX PHARMA à Amiens,
- Pays-de-la-Loire, CERP ROUEN aux Sorinières,
- Auvergne-Rhône-Alpes, PHOENIX PHARMA à Chassieu,
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ALLIANCE HEALTHCARE à Marseille

Dans chaque conteneur-benne, des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins sont prélevés aléatoirement selon le plan d'échantillonnage défini par la méthodologie de l'étude. Un tri des déchets issus des médicaments (DIM) est effectué en différenciant les MNU (selon 14 catégories), des déchets non médicamenteux (compléments alimentaires, parapharmacie...), des emballages et notices (totalement vides ou non).

Enfin, les matériaux sont triés selon 5 composants : carton-papier, plastique, verre, métaux, et complexes. **Tous les éléments ainsi séparés sont pesés selon le schéma ci-dessous :**



1. La méthodologie du choix des sites de grossistes-répartiteurs est effectuée selon les données de l'étude de l'université de Grenoble qui a été validée par les autorités de tutelle.

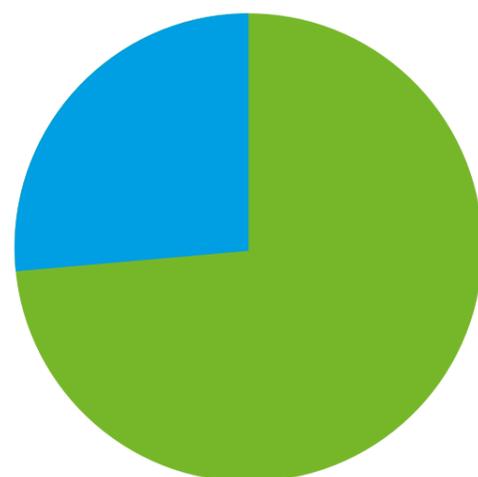
ÉTUDES

Evolution de la composition de la collecte sur les trois dernières années :

CARACTÉRISATION DE LA COLLECTE	TONNAGES		
	2021	2022	2023
Emballages Totalelement Vides (ETV)	215	343	451
MNU avec emballages (blis- ters, etc.)	9 618	9 072	8 052
MNU avec emballages + ETV (A+B)	9 833	9 415	8 503
Autres déchets (NON MNU)	2 822	2 844	3 050
DIM (collecte brute)	13 763	13 354	12 576
Cartons vides	1 108	1 095	1 023

CARACTÉRISATION DE LA COLLECTE	PART DANS LES DIM		
	2021	2022	2023
Emballages Totalelement Vides (ETV)	1,70%	2,80%	3,90%
MNU avec emballages (blis- ters, etc.)	76,00%	74,00%	69,70%
MNU avec emballages + ETV (A+B)	77,70%	76,80%	73,60%
Autres déchets (NON MNU)	22,30%	23,20%	26,40%

Composition de la collecte en 2023 :



La part relative en poids des non MNU est en croissance en raison du tri affiné et de la forte diminution des MNU avec emballages.

- MNU
- NON MNU

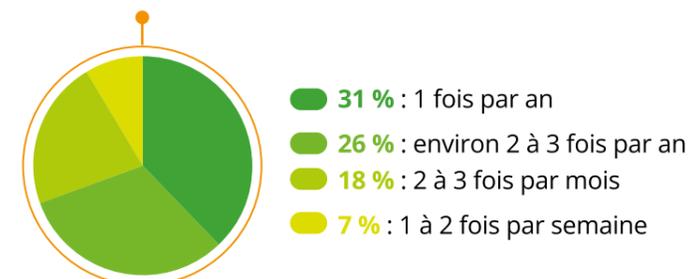
ÉTUDES

3. ETUDE BVA (BAROMÈTRE GRAND PUBLIC)

L'étude barométrique auprès du grand public sur les comportements en matière du tri et du retour en pharmacie des Médicaments Non Utilisés (MNU) des particuliers a été menée par l'Institut BVA en online du 22 février au 3 mars 2023, auprès d'un échantillon de 2 361 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Des comportements en matière de retour des MNU très installés :

83 % des Français déclarent déposer leurs Médicaments périmés ou Non Utilisés (MNU) chez le pharmacien avec une fréquence établie de :



Cet acte est davantage pratiqué par les 50-64 ans (89 %), 65 ans et plus (90 %).

Quelles sont les motivations invoquées ?

La « préservation de l'environnement » est la première motivation, pour 80 % des personnes interrogées. Elle est partagée avec la « sécurité sanitaire » par 68 % des Français. Ce geste permet effectivement d'éviter les risques d'ingestions accidentelles de médicaments par les enfants ou les confusions médicamenteuses par les seniors.

Enfin, 51 % des Français qui rapportent leurs MNU en pharmacie, sont guidés par leur volonté de protéger, autant les deux, à la fois l'environnement et la sécurité sanitaire domestique.

Un tri affiné des médicaments et des emballages en forte progression :

Depuis plusieurs années, Cyclamed incite les particuliers à effectuer, au sein de leur domicile, un tri affiné. Cette séparation des emballages vides de médicaments de leurs étuis et notices mis dans le tri sélectif permet un recyclage matière, avant de rapporter les MNU chez le pharmacien.

Parmi ceux qui rapportent leurs MNU, ce geste atteint le score de 64 % (dont 40 % de « toujours »). Cette habitude est plus marquée auprès des 18-24 ans et dans certaines régions : Pays de la Loire (72 %), Bourgogne (72 %), Languedoc-Roussillon / Midi Pyrénées (71 %) et auprès des CSP + (70 %).

A noter que pour les autres citoyens, 32 % seraient prêts à le faire et notamment par les 50-64 ans (36 %), les habitants de communes de 20 000 à 100 000 habitants (36 %), les retraités (36 %), l'Auvergne/Rhône-Alpes (38 %).

Les 4 % restants ne séparent pas les emballages et ne sont pas prêts à le faire.

Parmi ceux qui rapportent leurs MNU en officine, il est intéressant de constater que 86 % des Français mettent l'emballage totalement vide au contact du médicament qui le protégeait dans le tri sélectif (ex : blister, flacon, collyre vide...).

Pour les produits de parapharmacie, achetés par 58 % des Français, en pharmacie, 49 % des citoyens les jettent bien dans leur poubelle d'ordures ménagères, une fois utilisés ou périmés, et 47 % des Français les rapportent à tort chez leur pharmacien.

En cas de doute, Cyclamed a mis sur son site Internet (www.cyclamed.org) un moteur de recherche pour bien identifier les médicaments des autres produits de santé ou d'hygiène.

ÉTUDES

■ Cyclamed : une notoriété élevée qui se développe :

7 Français sur 10 déclarent connaître Cyclamed (65 %).

Le premier mode de connaissance est le **pharmacien**, à hauteur de **40 %**, grâce au dialogue entre l'équipe officinale et la patientèle et aux différents supports de communication mis à la disposition des pharmacies en métropole et Outre-mer.

La **télévision est le deuxième mode de connaissance pour 33 %** (vs 30 % en 2022) de ceux qui connaissent le dispositif.

Les autres modes sont représentés par les animations dans les salles d'attente des médecins (14 %), les retombées médiatiques rédactionnelles avec des émissions ou reportages TV (13 %), l'entourage (10 %) et Internet ou les réseaux sociaux (8 %) ...

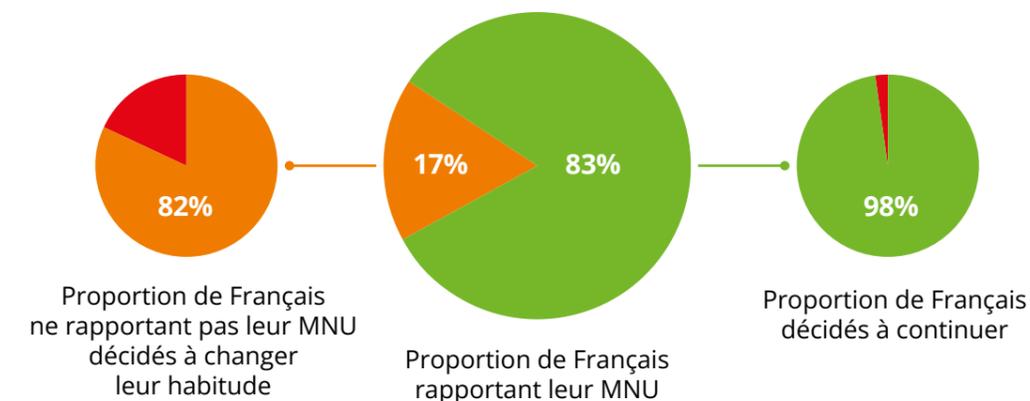
Le caractère utile du dispositif est indéniable, puisque **97 % des Français trouvent « le dispositif indispensable ou utile. En effet, ils considèrent que l'action de Cyclamed contribue à :**



Pour la valorisation énergétique (sujet plus technique), **8 Français sur 10 (75 %)** savent désormais que les MNU éliminés en toute sécurité dans le dispositif Cyclamed, produisent également de l'énergie (par incinération) pour éclairer et chauffer des milliers de logements ou des établissements publics.

■ Le « réflexe Cyclamed » : un geste acquis :

L'intention de continuer à rapporter leurs médicaments reste particulièrement élevée. En effet, au sein des **83 % de Français qui déposent leurs MNU en pharmacie**, **98 %** ont l'intention de continuer à le faire. De plus, parmi les **17 %** de Français qui ne rapportent jamais leurs MNU, une hausse est à noter, puisque **82 %** (vs 76 % en 2022) ont l'intention à l'avenir de le faire. Une volonté plus marquée chez les cadres et dans les communes rurales.



ÉTUDES



De même, l'étude révèle que parmi les **36 %** de Français qui déposent leurs MNU en pharmacie sans mettre préalablement leurs étuis et notices dans le tri sélectif du domicile, **91 % ont l'intention d'effectuer ce tri affiné dans l'avenir.**

On peut penser que la nouvelle info-tri médicament obligatoire, connue par 1 Français sur 4, permettra à l'avenir, grâce à cette signalétique, d'améliorer ce tri, car elle permet d'informer et d'expliquer les bonnes consignes de tri.

De même, 9 Français sur 10 (85 %) contre 81 % en 2022, savent que les pharmaciens ont l'obligation de collecter les MNU.



DROM-COM

8

Cyclamed souhaite attirer l'attention sur les situations très spécifiques de chaque DROM-COM, chaque territoire étant un cas particulier. La prise en charge des déchets de tout type est un vrai problème sur des territoires qui ne bénéficient pas du même environnement que la Métropole. Si tout doit être fait pour développer la meilleure prise en charge possible, ce à quoi Cyclamed participe activement, il est clair que ces territoires ne pourront pas atteindre le même niveau de performance dans un temps court compte-tenu des moyens mis en place, de la situation socio-économique et du niveau de richesse de chaque territoire.

1. LE FONCTIONNEMENT DE CYCLAMED EN OUTRE-MER

Il est identique à celui en Métropole. Seule La Martinique possède sur son territoire une UVE « La Martiniquaise de Valorisation », où sont valorisés énergétiquement les MNU des particuliers martiniquais.

Pour les autres territoires, les conteneurs pleins de réceptacles de collecte Cyclamed sont acheminés en Métropole pour être valorisés dans deux UVE en Normandie (cf. le tableau « Dispositif et tonnages collectés en Outre-mer en 2022 »).

A. LE DISPOSITIF CYCLAMED EN OUTRE-MER



B. DISPOSITIF EN OUTRE-MER EN 2023

TERRITOIRE D'OUTRE-MER	GROSSISTE-RÉPARTITEUR	NOMBRE DE CONTENEUR-BENNE	UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
Guadeloupe	SOPHARMA	1	Oreade-Saint Jean De Folleville
	GPG	1	
	UBIPHARM	1	
Martinique	SOPHARMA	1	La Martiniquaise
	UBIPHARM	1	
Saint Martin	LABOREX	1	Oreade-Saint Jean De Folleville
Guyane	SPG	1	Oreade-Saint Jean De Folleville
	UBIPHARM	1	
La Réunion	PHARMAR	1	SNVE-Grand Quevilly
	CERP (SAINTE MARIE ET SAINT PIERRE)	2	
	SOREDIP	1	
Mayotte	COPHARMAY	1 CONTENEUR SITUÉ CHEZ STAR MAYOTTE + 5 BOX LOUÉS	SNVE-Grand Quevilly
	UBIPHARM		
Total	13	13	2 UVE en Normandie 1 UVE en Martinique

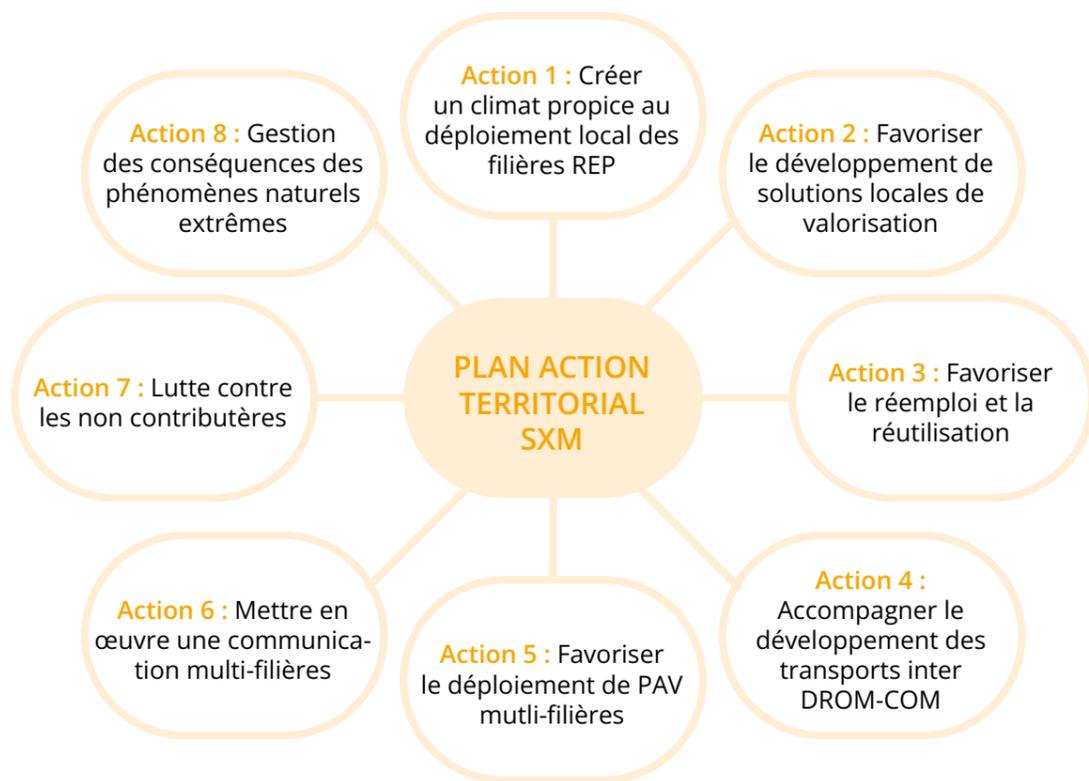
2. GOUVERNANCE, PLANIFICATION ET SUIVI OPÉRATIONNEL

A. PLATEFORMES CARAÏBES ET OCÉAN INDIEN

CYCLAMED, avec la majorité des éco-organismes, finance différentes plateformes de suivi des filières à Responsabilité Élargie Producteurs (REP) mises en place par l'Etat, l'Ademe et les éco-organismes contributeurs, afin de mener des actions concrètes communes qui permettent de répondre aux besoins des éco-organismes des territoires concernés :

- Plateforme « Océan Indien » animée par le Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion-SICR pour La Réunion et par Maoré Territoires pour Mayotte
- Plateforme « Caraïbes » animée par C2D consulting pour la Guadeloupe (y.c. Saint Martin et Saint Barthélemy), par Entreprises & Environnement pour la Martinique et par Acorpe Environnement et Agriculture pour la Guyane

Les plateformes se réunissent plusieurs fois dans l'année afin de suivre les 8 programmes d'action schématisés page suivante, engagés par les éco-organismes et leurs partenaires.



Une réunion annuelle est organisée au niveau national réunissant l'ensemble des parties prenantes des plateformes.

Cas particulier pour le territoire de Saint-Martin : au vu des besoins du territoire, un comité technique spécial Saint-Martin a été créé en 2022 et s'est tenu pour la première fois le 24 novembre 2023. Il comprend les mêmes axes d'actions que ceux des autres territoires.

B. FACILITATEURS CYCLAMED

Cyclamed a fait le choix de représentants ou facilitateurs sur les territoires d'outre-mer, dont le rôle est de :

- Représenter l'éco-organisme auprès des instances locales et gouvernementales
- Assurer le suivi opérationnel de la filière sur le territoire
- Sensibiliser et être un relais de proximité auprès des professionnels du médicament, des prestataires et du grand public

Les partenaires choisis sont :

- Martinique :** la société Entreprises & Environnement (2019)
- Guadeloupe – Saint Martin – Saint Barthélemy :** la société C2D Consulting (2019)
- La Réunion :** le Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion-SICR (2020)
- Guyane :** la société Acorpe Environnement et Agriculture (2021)
- Mayotte :** la société Maoré Territoires (2022)

C. DÉPLACEMENT DE CYCLAMED À SAINT-PIERRE & MIQUELON

Du 12 au 15 septembre 2023, plusieurs éco-organismes (SOREN, CYCLEVIA, VALDELIA et CYCLAMED) se sont rendus à Saint Pierre et Miquelon pour faire le bilan de la mise en place de la responsabilité élargie des producteurs (REP) sur ce DROM-COM très méconnu en métropole.

Nous avons pu ainsi rencontrer les acteurs locaux du déchet ainsi que toutes les parties prenantes et notamment les administrations que sont les 2 collectivités locales (commune Saint-Pierre et commune de Miquelon représentées par leurs Maires) et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce territoire possède encore une gestion des déchets avec décharge à ciel ouvert et brûlage régulier de ces déchets. Toutefois, dans le cas de CYCLAMED, les médicaments non utilisés sont bien collectés par la pharmacie de l'hôpital, qui possède un statut semi privé, ainsi que par la pharmacie privée de Saint-Pierre.

Les MNU qui étaient disposés dans des réceptacles de collecte de DASRI dans la zone de stockage de la pharmacie de l'hôpital ont été transférés dans des réceptacles de collecte de CYCLAMED qui ont été livrés sur Saint-Pierre-et-Miquelon. Puis ces réceptacles de collecte seront mis dans un container de 20 pieds destiné à son exportation vers la métropole aux fins d'incinération fin 2023.

De plus l'hôpital s'est engagé auprès de CYCLAMED à fournir un espace foncier à côté de sa pharmacie, permettant ainsi la mise en place après le départ du premier conteneur de 20 pieds, d'un autre conteneur de 20 pieds de façon permanente afin de pouvoir stocker progressivement les MNU collectés au fur et à mesure.

Une société de transport a également été contacté et un accord de principe a été acté qui permettra le retour des MNU, classés déchets non dangereux, via un transit par Halifax, pour ensuite être acheminé vers la métropole.

A l'occasion de la rencontre avec les acteurs de la collectivité territoriale, CYCLAMED a pu échanger sur son PPGD spécifique aux territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, afin de recueillir les éventuelles commentaires et adaptations nécessaires à ce document.

3. UNE COMMUNICATION DÉVELOPPÉE ET ADAPTÉE EN OUTRE-MER

Dans la continuité de nos PPGD (Plan de Prévention et de Gestion des Déchets), tous approuvés par la DGPR en 2023, nous nous sommes engagés à mener des actions ambitieuses pour développer notre dispositif et le retour des MNU en pharmacie dans chaque DROM/COM.

A. MEDIAS TV ET RADIO

Pour la communication, en synergie avec nos campagnes de sponsoring sur les chaînes nationales, nous avons choisi de diffuser nos nouveaux billboards TV sur les chaînes leaders en Outre-mer : Guadeloupe 1^{ère}, Martinique 1^{ère}, Guyane 1^{ère}, Mayotte 1^{ère}, Antenne Réunion, à des heures favorables dans la journée.

Nombre de contacts	Du 16 janvier au 10 février	Du 5 au 30 juin	Du 4 au 29 septembre	Du 6 novembre au 1er décembre
Picto avec femme/enfant(s) de - 15 ans	2,7 millions	2 millions	2,1 millions	2,1 millions
+ 50 ans	6,9 millions	5,7 millions	7,3 millions	7 millions

DROM-COM

Pour la 1^{ère} fois en 2023, avec la mise en place du dispositif à St Pierre et Miquelon, nous avons mené des campagnes radio sur St Pierre et Miquelon 1^{ère}, la 1^{ère} chaîne de radio locale. (A noter que les campagnes de sponsoring TV ne sont pas possibles, car la Régie de France Télévision considère le territoire comme « trop petit »).

▮ **Les spots radio de 20 secondes ont été diffusés tout au long de la journée du :**

- ▮ 25 septembre au 15 octobre, à raison de 12 spots/jour du lundi au dimanche pendant 15 jours
- ▮ Du 6 novembre au 3 décembre : période plus longue, à raison de 9 spots/jour du lundi au dimanche.

Dans les DROM/COM, de façon complémentaire à ces campagnes de sensibilisation grand public, des actions de proximité ont été menées avec nos facilitateurs sur place pour améliorer le retour des MNU en pharmacie dans ces territoires.

B. TERRITOIRE PAR TERRITOIRE

1. GUADELOUPE

Des actions conjointes avec d'autres éco-organismes se sont déroulées dans le cadre de la plateforme inter-filières avec Corépîle, Ecosystem, Ecologic et Eco-mobilier (devenu Ecomaison). Des comités de pilotage avec les collectivités locales ont permis que nos affiches soient apposées dans les déchèteries de Sinnoval, Cap Excellence, CCMG (communauté de communes de Marie-Galante), CANBT (Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre), CAGSC (Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe).

Des réunions avec des représentants des professionnels de santé ont eu lieu tout au long de l'année avec l'Ordre des pharmaciens (13/3), l'URPS (6/3), l'Ordre des infirmiers (7/8) et l'URPS des infirmiers (28/7) afin de leur présenter le dispositif Cyclamed et les accompagner pour une meilleure connaissance tout en mettant à leur disposition les différents supports de communication.

Un webinar regroupant des pharmaciens le 14 juin 2023 a permis de les aider à développer l'information auprès de leur patientèle afin de développer notamment le tri affiné des emballages vides, étuis en carton et notices à mettre dans le tri sélectif, avant le retour des MNU à l'officine.

▮ **Avec notre facilitatrice, nous avons participé à plusieurs actions locales :**

- ▮ **13 octobre** : stand Cyclamed à Pointe-à-Pitre lors de la campagne DIABNOU (campagne de dépistage gratuit du diabète) avec l'URPS Infirmiers.
- ▮ **15 novembre 2023** : stand au sein du village santé de l'AFD (Association Française des Diabétiques de Guadeloupe), à l'occasion de leurs 40 ans. Une cinquantaine de patients ont pu être sensibilisés.
- ▮ **En décembre 2023** : formation des 60 étudiants de 1^{ère} année du DEUTS (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) des préparateurs et techniciens en pharmacie du CFAPAG (Centre de Formation des Apprentis de Guadeloupe)

▮ **Les différents supports (affiches, flyers, vidéos, films, contenus digitaux) ont été distribués aux collectivités locales, milieux associatifs de Guadeloupe.**



DROM-COM

2. GUYANE

Tout au long de l'année, nos facilitatrices ont informé nos parties prenantes de nos différentes campagnes de sensibilisation grand public à la TV et en mettant à leur disposition les supports de communication Cyclamed imprimés, audiovisuels et digitaux. Ces différents publics correspondent aux acteurs locaux : les professionnels de santé, les autorités (Ademe, ARS, la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane), la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM), la CCIG (Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane), la CMAG (Chambre des Métiers de Guyane), les EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) et les collectivités territoriales, représentants ordinaires et syndicaux de pharmaciens... Des demandes ont été formulées pour que ces entités soient également nos relais pour diffuser nos supports sur leur site Internet, réseaux sociaux, écrans de diffusion ou autres médias.

Nos différentes campagnes TV grand public sont relayées dans la presse locale : Guyane 1^{ère}, France Guyane, Mo News, Guyaweb, Guyamag et Anform.

De même, nos facilitatrices ont informé le grand public sur la filière Cyclamed avec une tenue de stands lors de plusieurs événements, comme par exemple :



- ▮ Lors des 5 collectes de CCDS (Communauté de Communes de Desvres-Samer) organisées par les EPCI regroupant 31 communes et la CCOG (Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais).
- ▮ Lors des 2 journées « Green days », dédiées aux scolaires et au grand public.

Une formation sur notre filière s'est déroulée en 3 sessions pour les ambassadeurs du tri et des saisonniers de la CCDS (Communauté de Communes de Desvres-Samer) avec 27 participants en juillet et 15 en août.

Tous nos supports de communication ont été transmis par l'intermédiaire de l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) et du syndicat des pharmaciens à l'ensemble des officines guyanaises et une réunion sur les bonnes pratiques s'est déroulée en septembre.

Auprès de l'URPS des infirmiers, nos différents supports ont été mis à disposition pour relayer auprès de leur patientèle.

Une formation sur le dispositif Cyclamed a été dispensée par notre facilitatrice auprès des apprentis préparateurs en pharmacie le 16 mai.

Chaque mois, nos facilitatrices relayent nos spots TV, animations, posts divers sur LinkedIn, Facebook et Whatsapp.



Le bureau d'étude ACORPE représente l'éco-organisme CYCLAMED sur le territoire depuis 2019.

Nouvellement arrivée au sein de l'équipe, l'année 2023 a été marquée par des rencontres avec les grossistes-répartiteurs, les pharmaciens et leur syndicat afin de les sensibiliser et les fédérer autour de la filière.

Toujours pour dynamiser le réseau d'acteurs et améliorer le geste de tri et le retour des Médicaments périmés et/ou non Utilisés des Guyanais, ACORPE a également conduit des actions de proximité telles que des interventions auprès d'apprentis préparateurs en pharmacie, des ambassadeurs et saisonniers des collectivités et du grand public. Ces actions étant complémentaires aux campagnes TV sur Guyane 1^{ère}.

Autant d'actions en cours, à venir et qui laissent présager de belles perspectives pour la filière des MNU en Guyane.

Au sein d'ACORPE nous sommes ravis d'être les représentants locaux de CYCLAMED, qui se mobilisent pour promouvoir la filière sur le territoire guyanais et améliorer son efficacité auprès de tous les acteurs.

Aurélie BILLARD Facilitatrice Guyane

3. MARTINIQUE

■ Cyclamed a participé à différents événements :

■ Avec d'autres éco-organismes, lors de 10 opérations « Kay Pwop » (nom dédié à l'événement de sensibilisation) pour inciter au tri des déchets ou produits dans différentes communes : (Ducos, Rivière-Pilote, François, Schoelcher, Vauclin, Saint-Esprit, Lamentin, Fort-de-France, Saint-Joseph, Marin). Environ 300 personnes ont échangé avec nos facilitatrices en complétant l'information sur nos kakémonos et la mise à disposition de flyers.

■ Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des scolaires, du primaire au lycée :

17 et 18 avril 2023 : Collège Fernand Donatien Fort-de-France.

1^{er} juin 2023 : Stand pour l'ensemble des écoles primaires de la commune du François.

5 octobre 2023 : Collège Belle Etoile à Saint-Joseph.

24 novembre 2023 : Sensibilisation à la MILCEM (Mission Locale du Centre de la Martinique)

6 décembre 2023 : Collège Saint-Jean-Paul II à Fort de France.

■ Avec notre facilitatrice, nous avons participé à diverses animations pour le grand public :

Village du développement durable à Fort de France les 20 et 21/1 (40 personnes sensibilisées)

Journée du développement durable à l'usine DENEL le 30/4 (50 personnes sensibilisées)

A Valora, village sur le développement durable et l'économie circulaire, les 16 et 17/6.

Lors de la rencontre des représentants des usagers, des familles, des résidents et des personnes accueillies le 13/6 (100 personnes sensibilisées).

Auprès des patients, lors de la journée mondiale du diabète (14/11) avec l'AFD 972 et DASTRI et lors du congrès de diabétologie en novembre pour informer les professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers, podologues...).

Des actions ont été menées auprès des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de Martinique : formation aux enjeux et consignes de tri sur les MNU auprès des agents et ambassadeurs du cadre de vie de Cap Nord et de la CACEM, afin qu'ils soient également des relais auprès de leurs administrés.

Une interview sur le dispositif Cyclamed a été diffusée sur la radio Nord FM en février.

4. SAINT-MARTIN

Saint-Martin a bénéficié de la diffusion de nos campagnes TV sur Guadeloupe 1^{ère} aux mêmes dates.

La formation des préparateurs en pharmacie s'est poursuivie. Ceux-ci sont également en contact avec la patientèle et sont donc des relais importants pour inciter au tri affiné et au retour des MNU en officine.

Notre facilitatrice a mené des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens...) et des collectivités locales pour qu'elles relaient sur leurs sites Internet et réseaux sociaux, le fonctionnement de notre filière de récupération des MNU dans les officines (non prise en charge par les collectivités locales).

5. MAYOTTE

Sur le territoire mahorais, avec nos facilitateurs de Maore Territoires, l'enjeu est d'inciter les consommateurs à rapporter leurs MNU en pharmacie en s'appuyant sur des réseaux de terrain, au contact de leurs patients, souvent consommateurs de médicaments :

■ Les infirmiers libéraux

■ Les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)

Ces acteurs professionnels ont pour objectif de rediriger le flux des MNU vers les pharmacies. Des réunions ont été réalisées auprès du syndicat des infirmiers et des CCAS.

En 2023, compte tenu d'une méconnaissance de la langue française nous avons élaboré un matériel d'affichage adaptée aux populations locales :

■ Une affiche a été créée avec plusieurs versions : traduite en shimaoré, transcrite en écritures latine et arabe.

■ Pour déployer ce support, les réseaux ont été identifiés :

Les médecins libéraux, les infirmiers libéraux, les centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile), les entreprises d'aide à domicile, autres professionnels de santé, les distributeurs de matériel médical pour les particuliers (Séprodom), la fédération de secourisme...

6. ÎLE DE LA RÉUNION

■ Nos facilitatrices ont assuré :

■ Dès janvier, avec les vœux, des relais d'information pour nos différentes campagnes TV ou vidéos pédagogiques (opération avec Jamy) auprès de la profession, des autorités, des parties prenantes et sur les réseaux sociaux.

■ Des formations sur notre filière auprès des étudiants préparateurs en pharmacie et des infirmiers au sein de l'URMA (Centre de formation de l'Union Régionale des Métiers et de l'Artisanat), de ACOPROPHAR et de l'IFSI (centre de formation en soins infirmiers). La formation s'est déroulée le 29/3 pour 3 groupes et le 17/5.

■ Stand Cyclamed tenu lors de « la Marche de la Mutualité » le 27/8 pour sensibiliser le grand public (adultes et enfants), dans la forêt de l'Etang-Salé. Cet événement, avec 3 000 personnes inscrites de tous âges, a permis de sensibiliser sur les gestes de tri des médicaments.



■ Tenue d'un stand lors du congrès/exposition « Ambition Planète » le 10 novembre à St Denis (Nordev). Une centaine de personnes, de tous âges, ont pu recevoir nos supports de communication.

■ Tenue d'un stand lors de la journée mondiale du diabète le 15 novembre organisée par le Lions Club St Paul et la ville du Port. Une cinquantaine de personnes a été sensibilisée.

CYCLA MED

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

Votre Pharmacien vous recommande de lui rapporter **vos médicaments non utilisés sans** leurs emballages en carton et notices en



+ d'infos sur cy

* A mettre

CYCLA MED

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

QUE DEVIENNENT MES MÉDICAMENTS ?

SUIVEZ LES 3 ÉTAPES DU PARCOURS



CYCLA MED

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

MES MÉDICAMENTS NON PÉRIMÉS OU NON, JE LES RAPPORTE

QU'EST-CE QUE JE PEUX RAPPORTER ?



LE BON GESTE

APORTE NON UTILISÉS ?

CONSERVER

Je protège la planète
mes produits de santé,
sur www.cyclamed.org

LES ?
acien

am

Dans un contexte de baisse continue de vente et de consommation des médicaments depuis près de 20 ans, la sécurité sanitaire domestique et la protection environnementale sont restés les 2 axes clés de notre communication.

En 2023, Cyclamed a voulu développer un message plus précis en faveur d'un geste de tri affiné à réaliser au sein du domicile par les particuliers : inciter à l'identification et au retour des Médicaments Non Utilisés (MNU), à usage humain, en pharmacie d'officine, sans les autres produits de santé ou de parapharmacie et sans les emballages totalement vides de médicament, leurs étuis en carton ni les notices qui doivent rejoindre préalablement le tri sélectif pour un recyclage matière. Pour bien identifier un médicament d'un autre produit de santé, le moteur de recherche sur notre site Internet donne la réponse en un simple clic.

Cyclamed a assuré une présence médiatique et multicanale, tout au long de l'année, pour toutes les tranches d'âges, avec différents médias (TV, radio, digital avec de la vidéo en ligne, affichage dynamique dans les pharmacies site Internet et réseaux sociaux). Un partenariat original mené cette année avec le journaliste et animateur de télévision Jamy Gourmaud a conduit à la réalisation de vidéos pédagogiques.

Toutes ces actions ont permis de sensibiliser tous les publics, y compris des consommateurs de médicaments plus irréguliers (jeunes).



JAMY

Journaliste et animateur de télévision très populaire auprès du public français, Jamy Gourmaud partage avec plaisir des connaissances scientifiques depuis de nombreuses années pour mieux comprendre le monde qui nous entoure. Il a ainsi mis la science à la portée de tous, notamment avec l'émission culte « C'est pas sorcier ». Sa personnalité est très appréciée et particulièrement par les jeunes : 98 % des 15-24 ans qui le connaissent disent l'apprécier et 92 % disent vouloir le voir plus souvent en digital.

NOS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES (JO DU 7/11/2021) :

L'éco-organisme organise au moins une fois par an des campagnes nationales et locales d'information et de sensibilisation incitant les particuliers à rapporter leurs MNU auprès des officines de pharmacie.

L'éco-organisme élabore des supports de communication destinés à sensibiliser le public sur :

La nécessité de rapporter les médicaments inutilisés ou périmés afin de prévenir :

Les risques d'accident domestique et ceux liés à l'automédication ;

Les risques pour l'environnement et la santé publique, lorsque les médicaments non utilisés sont jetés notamment dans les ordures ménagères résiduelles ou les sanitaires ;

Les règles de tri prévues à l'article L. 541-9-3 du code de l'environnement et les produits qui ne sont pas dans le champ d'application de la filière ;

La reprise sans frais par les officines de pharmacie des médicaments non utilisés prévue à l'article L. 4211-2 du code de la santé publique.

Pour la mise en place de ces actions d'information et de sensibilisation, l'éco-organisme consacre chaque année au moins 10 % du montant total des contributions financières qu'il perçoit ». (Article 3 de l'arrêté du 29/10/2021). »

1. COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET INCITER AU TRI PAR LES PATIENTS

A. NOS MESSAGES

En 2023, Cyclamed a décliné tout au long de l'année 2 messages

1/ Le retour uniquement des Médicaments Non Utilisés (MNU) en pharmacie.

2/ Le tri affiné des étuis en carton des notices en papier et des emballages totalement vides de médicaments qui doivent rejoindre le tri sélectif pour un recyclage matière

Ces messages contribuent à l'atteinte de nos objectifs :

Protéger l'environnement et éviter les rejets médicamenteux dans la nature, les eaux de surface ou souterraines. De plus, la valorisation énergétique permet d'éclairer et/ou chauffer des milliers de logements chaque année, soit l'équivalent de villes comme Honfleur ou Cassis.

Préserver la sécurité sanitaire domestique, particulièrement pour éviter les ingestions accidentelles par les jeunes enfants ou les risques de confusion de médicaments par les seniors.

B. NOS CIBLES

Depuis sa création Cyclamed s'est attaché à développer ses actions de communication auprès des personnes consommatrices de médicaments ou de leurs proches. Toutes nos études d'image ou autres au cours desquelles nous essayons toujours de poser une question sur l'intention de retour des MNU démontrent que les personnes âgées et les mères de famille avec enfants sont des populations à la fois consommatrices et impliquées dans la gestion de leur armoire à pharmacie.

Ces deux cibles sont donc régulièrement choisies dans le cadre de nos plans médias.

Les évolutions sociétales avec une population de jeunes plus impliquée dans la protection de l'environnement, avec des hommes eux aussi plus conscient de leur rôle à jouer dans l'accompagnement des personnes malades de leurs familles nous conduisent à faire une place dans nos plans médias à ces populations certes moins consommatrices mais de plus en plus impliquées dans la protection sanitaire et environnementale.

C. NOS MEDIAS

En 2023, nous avons poursuivi une communication multicanale pour toucher tous les publics.

1. LA TÉLÉVISION :

La Télévision permet de sensibiliser une très large audience et d'obtenir un impact fort. 8 Français sur 10 regardant quotidiennement la télévision. La télévision est un média de couverture, permettant de sensibiliser à hauteur de 80 % les mères de famille et 94 % les 50 ans et plus.



Quatre nouveaux spots (billboards) de sponsoring à la télévision ont été diffusés en début d'année, en métropole et dans les DROM-COM.

Tournés en plan serré, ces films très courts incitent au retour des Médicaments périmés ou Non Utilisés en pharmacie. Tantôt, une mère de famille, tantôt un jeune père, tantôt une seniore, ou les trois réunis, s'adressent aux téléspectateurs, les yeux dans les yeux, pour donner leur témoignage d'acteurs écocitoyens et les raisons pour lesquelles ils ont choisi de s'engager et de convaincre ceux qui n'ont pas encore acquis le « réflexe Cyclamed ».

COMMUNICATION

Voix off de la version avec les 3 acteurs réunis reprenant l'ensemble des messages des 3 autres spots :

« Je trie et je rapporte mes médicaments non utilisés en pharmacie; Je participe à la protection de l'environnement; pour mieux protéger mes petits-enfants, je rapporte mes médicaments non utilisés en pharmacie ».

4 campagnes de sponsoring TV sont été programmées :

Nombre de contacts	Du 9 janvier au 26 février (7 semaines)	Du 29 mai au 9 juillet (6 semaines)	Du 4 sept au 21 octobre (7 semaines)	Du 6 nov au 23 déc (7 semaines)
Femmes et enfants	28 millions	22 millions	20 millions	26 millions
Femmes 25-49 ans	48 millions	39 millions	32 millions	37 millions
+ 50 ans	207 millions	164 millions	132 millions	91 millions

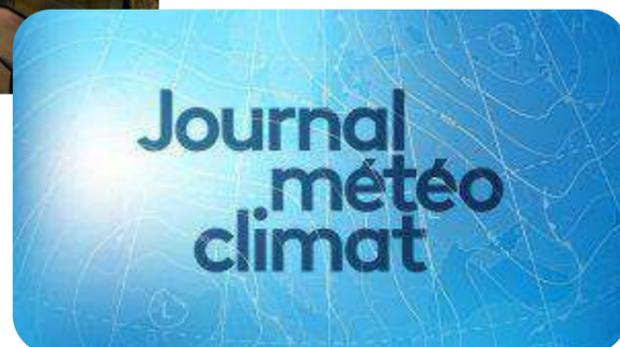


POUR REVOIR NOS BILLBOARDS,
SCANNEZ CE QR CODE :

FOCUS :

Pour la dernière vague de l'année, entre le 27 novembre et le 17 décembre, nous avons choisi de parrainer le « **Journal Météo Climat** » sur **France TV**, avant et après les Journaux Télévisés d'information. Cette nouvelle approche de journal de 5 minutes (lancé le 13 mars 2023) permet aux téléspectateurs de mieux comprendre les enjeux climatiques et environnementaux. Notre éco-organisme s'inscrit dans cette initiative à la hauteur de l'urgence écologique.

La diffusion s'est faite sur **France 2, France 3 et France 5**, à chaque bulletin météo.



COMMUNICATION

2. LE DIGITAL AVEC LA VOL (VIDÉO ONLINE) SUR YOUTUBE ET MÉDIAS DIGITAUX :

La consommation des médias est de plus en plus fragmentée et se diversifie. En complément de la télévision, la vidéo sur digital se regarde sur ordinateur, tablette ou smartphone. La VOL permet aussi la télévision de rattrapage (ou replay), la connexion à des plateformes de VOD (vidéo à la demande) sur un écran de télévision. Elle cible un public plus jeune avec des formats courts, adaptés aux usages quotidiens.

En complément de nos campagnes TV de parrainage, Cyclamed a choisi de mener pour la première fois une campagne de VOL, afin de sensibiliser un public plus jeune. Trois vagues de vidéo online ont été diffusées sur YouTube et 160 médias digitaux à forte visibilité. Elles se sont déroulées pendant 4 semaines, en juin/juillet, septembre/octobre, novembre/décembre.

Les internautes (particulièrement les 18-44 ans en affinité avec les thématiques de Cyclamed) ont ainsi été sensibilisés à tout moment, tout au long de la journée, en fonction de leurs habitudes.

Deux animations, pédagogiques et ludiques de 20 secondes, s'adressant à toutes les tranches d'âge ont mis l'accent sur l'importance du tri de son armoire à pharmacie et fait connaître la valorisation énergétique des MNU permettant d'éclairer et de chauffer des milliers de logements chaque année.

Dates des vagues VOL (Vidéo Online) et des performances certifiées :

Du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2023 : **1,44 million de vidéos vues à 100 %**

Du 5 septembre au 1^{er} octobre : **3,2 millions de vidéos vues à 100 %**

Du 13 novembre au 13 décembre : **1,4 million de vidéos vues à 100 %**

Diffusion de nos 2 animations sur les sites de médias :

Dailymotion, 20 Minutes, Le Monde, BFM TV, Capital, RTL, Europe 1, Actu.fr, Femme Actuelle, l'Equipe.

Les médias les plus performants pour nos 2 animations via YouTube :

LCI, France 24, BFM TV, Le Parisien, TF1 Info, LCP, Europe 1, RTL.

A. UNE OPÉRATION ORIGINALE AVEC JAMY ET « EPICURIEUX » SOUS FORME DE VIDÉOS PÉDAGOGIQUES

L'association a souhaité cette année allier « savoir et pédagogie » avec **Jamy Gourmaud**. Passeur de savoir et conteur d'histoires populaires.

6 différentes vidéos, pédagogiques et ludiques, réalisées par **Jamy**, ont permis d'informer sur différentes thématiques à travers les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn et bien sûr YouTube) :

- Que faire de vos médicaments non utilisés ? (12 juin)
- En France, consomme-t-on beaucoup de médicaments ? (27 juillet)
- Comment repérer les médicaments falsifiés ? (vidéo longue diffusée le 7 septembre)
- Ne jetez pas vos médicaments n'importe où ! (24 octobre)
- Des médicaments pour faire de l'énergie (21 novembre)
- Comment bien conserver vos médicaments ? (12 décembre)

COMMUNICATION



Cette opération a généré au total plus de 3,9 millions de vidéos vues (100 % de l'objectif réalisé) et plus de 45 000 interactions (likes et commentaires).

BILAN OPÉRATION



Témoignage de JAMY/Épicurieux

« Qu'est-ce que ces contenus réalisés peuvent apporter à votre communauté ? En quoi ça apporte un éclairage nouveau ? »

Dans tous mes contenus, je pars d'exemples concrets, auxquels tout le monde peut s'identifier. Or, les médicaments sont des « produits » des « objets » que tous les Français connaissent et utilisent.

La mission d'Épicurieux est donc d'apporter du savoir autour d'un sujet qui semble simple qu'on prend pour acquis. C'est avec cette approche qu'on crée un intérêt pour l'audience. »



COMMUNICATION

B. AFFICHAGE DYNAMIQUE DANS LES PHARMACIES ET LES LABORATOIRES DE BIOLOGIE

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, le Cespharm a diffusé gratuitement nos 2 animations dans le cadre du programme « La Minute Santé publique » dans l'hexagone et les DROM/COM. Elles ont été incluses dans une 1ère boucle de janvier à février (boucle paysage) et dans une seconde de mars à avril 2023 (boucle portrait).

Boucles vidéo qui portent sur des thématiques de santé à visée non commerciale. Les lieux de diffusion sont principalement les officines.

Nos deux vidéos ont ainsi permis de sensibiliser le public et les patients à l'importance de rapporter leurs Médicaments Non Utilisés à la pharmacie.



LES 2 VIDÉOS D'ANIMATIONS

Le premier film, à l'aide d'une gélule « savante » de médicament, explique comment trier, en toute simplicité et sécurité, son armoire à pharmacie familiale, en identifiant bien les médicaments des autres produits de santé et en mettant dans le tri sélectif les emballages en carton et notices, avant de rapporter ses Médicaments Non Utilisés (MNU) à la pharmacie.

Le second film met en évidence le devenir des MNU à l'aide d'une ampoule de médicament éclairante : le personnage animé précise en effet une dimension peu connue :

L'acte de rapporter ses MNU en pharmacie, permet de produire de l'énergie sous forme d'électricité et de chaleur et donc d'éclairer et de chauffer des milliers de foyers chaque année.



COMMUNICATION

En parallèle, le Cespharm a proposé dans son catalogue et adressé en 2023 aux pharmacies demandeuses un certain nombre de nos supports :

LES AFFICHES :

- 10 conseils pour ranger son armoire à pharmacie
- Médicaments Non Utilisés : Aidez votre pharmacien, triez bien !
- Mes médicaments non utilisés, Je protège ma planète, je les rapporte à la pharmacie
- Informations importantes pour la sécurité des professionnels
- Les médicaments non utilisés des particuliers collectés dans les cartons Cyclamed en officine

LE FLYER :

- Médicaments non utilisés, je les rapporte à la pharmacie (*disponible en téléchargement*)

LES VIDÉOS :

- Cyclamed, comment trier les médicaments non utilisés versions horizontale et verticale (*visionnage et téléchargement*)
- Cyclamed, le devenir des médicaments non utilisés : la valorisation énergétique versions horizontale et verticale (*visionnage et téléchargement*)
- Spot TV Cyclamed

C. SITE INTERNET

Le site Internet www.cyclamed.org s'adresse au grand public et aux différents publics de notre éco-système. Il comporte :

- Un espace dédié pour les pharmaciens d'officine, les grossistes-répartiteurs et les entreprises du médicament.
- Un espace est dédié aux collectivités locales/ associations/scolaires
- Un espace presse qui recense tous les contenus rédactionnels et visuels pour les journalistes.



COMMUNICATION

A noter que pour la première fois cette année, la page la plus visitée est la page «comment trier»

Afin que notre site reste la référence des sites web consacrés aux MNU et à la protection sanitaire et environnementale, nous avons opté pour une publication de 3 articles/mois tout au long de l'année. Ceux-ci sont relayés systématiquement via nos réseaux sociaux.

CHIFFRES CLEFS DU SITE INTERNET EN 2023

150 517
VISITES SUR LE SITE
(+10 % VERSUS 2022)

1 684 085
IMPRESSIONS GOOGLE*
(+10 % VERSUS 2022)

*nombre de fois, où le site est apparu dans les résultats de Google.

D. RÉSEAUX SOCIAUX

Les comptes des 4 réseaux sociaux poursuivent leur progression et un taux d'engagement de notre communauté digitale toujours très élevé. Nos posts génèrent systématiquement des commentaires, réactions, reposts et likes.

Le nombre de personnes rejoignant la page est lui aussi en constante progression.

	f	X	Instagram	in
Nombre d'abonnés	52 687 (vs 50 597 en 2022)	6 421 (vs 6 245 en 2022)	4 913 (vs 2 106 en 2022)	922 (vs 689 en 2022)
Taux d'engagement moyen	6,5 %	2,7 %	2,5 %	5,9 %
Posts publiés	140	275	81	56
Impressions	1 310 703	3 450 200	91 621	21 612

Diverses opérations de communication ont été menées tout au long de l'année pour animer et engager davantage notre communauté :

- 1 Modification de la charte graphique pour dynamiser les réseaux
- 2 Jeux concours sur Instagram et Facebook à l'occasion des 30 ans de notre éco-organisme
- 3 Réalisation d'un nouveau quiz de plus d'une vingtaine de questions régulièrement actualisées avec différents niveaux de difficulté

COMMUNICATION

Mise à disposition d'un « Kit labo » téléchargeable sur cyclamed.org à destination des entreprises du médicament en quête de contenus pour leurs réseaux sociaux ou mettre à jour les pages RSE de leur site internet



E. LA CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 15 JUIN 2023

Réalisée en présentiel et en visio à la Fabrique Générale, lieu symbolique de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), elle a généré de nombreuses retombées médiatiques.

Dépêche AFP (15/6; RTL (15/6); DNA et l'Alsace (15/6); Le Progrès (15/6); Est Républicain (15/6); le Bien Public (15/6); L'info Durable (15/6); Vosges Matin (15/6); Notre Temps (15/6); Les Echos (du 16 au 17/6); Le Dauphiné Libéré (16/6); Doctissimo (16/6); Le Moniteur des pharmacies (16/6); Le Quotidien du pharmacien (16/6); Sud-Ouest (16/6); Vaucluse Matin (16/6); Egora (16/6) Actu Orange (17/6); Ouest France (19/6); Revue Pharma (21/6); Actu Environnement (22/6)...

Ainsi, 283 retombées médiatiques ont été recensées en 2023 :

161 dans la presse écrite sur 85 supports avec une diffusion de plus de 10 millions d'exemplaires vendus (soit un équivalent publicitaire de 120 000 €).

122 dans la presse web sur 88 supports, avec une diffusion de 4,8 millions de visiteurs uniques par mois sur le web (soit un équivalent publicitaire de 340 000 €).

Au total, un impact auprès de 15 millions de personnes, (soit un équivalent publicitaire, hors radio et TV, de plus de 460 K€ en 2023).

(Étude CISION 2023)

2. DES PARTENARIATS NOMBREUX ET VARIÉS

A. AVEC LE GROUPE VYV : LE PREMIER ACTEUR MUTUALISTE DE SANTÉ ET DE PROTECTION SOCIALE

Créé en 2017, le Groupe VYV rassemble plusieurs acteurs mutualistes et de l'économie sociale et solidaire : Chorum, Harmonie Mutuelle, MGEN, MMG, MNT, SMACL Assurances, VYV3 et le Groupe Arcade-VYV. Le groupe recense 11 millions de personnes protégées, 10 000 élus locaux et militants et 46 000 collaborateurs.

LES TEMPS FORTS :

- Le 22 mars, lors de la « journée mondiale de l'eau »
- Le 5 juin, lors de « la journée mondiale de l'environnement »



COMMUNICATION

D'autres opportunités sur les réseaux sociaux :



28 Août



8 Octobre

L'Usine à contenus du groupe VYV est un outil de mise à disposition de contenus d'information santé de qualité qui répond aux besoins des entités. Dans la thématique des « médicaments », 7 contenus d'information coconstruits avec Cyclamed sont déclinés:

- « Guide du Bon Usage du médicament » (mis à jour en 2023)
- Affiche « Cycle de traitement des médicaments non utilisés » (mise à jour en 2023)
- Flyer sur l'organisation et le tri de l'armoire à pharmacie familiale
- Un serious game sur le tri des produits de santé (mis à jour en 2023)
- Un article « C'est le printemps, pensez au tri des médicaments »
- Un article sur la trousse à pharmacie de voyage
- Un article sur « Que doit contenir l'armoire à pharmacie familiale »



Un article sur l'importance du retour des MNU en officines a été publié dans « Essentiel santé magazine » (août 2023), le trimestriel des adhérents d'Harmonie Mutuelle, diffusé à 2,6 millions d'exemplaires et sur le site essentiel-sante-magazine.fr.

A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD du 2 octobre au 2 novembre 2023), des articles sur l'importance du tri affiné des médicaments ont été publiés le 17 novembre sur l'Intranet commun à toutes les entités et élus du groupe et sur les réseaux sociaux du groupe.

B. AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

1. CYCLAMED AUX 17^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS À NANTES (27-28 SEPTEMBRE 2023)



Interview de Thierry MEUNIER, Président des Assises nationales des déchets : Quels sont les types d'acteurs présents ? Pour un acteur comme Cyclamed, quel est l'intérêt de participer aux Assises des déchets et notamment à l'atelier « Traçabilité des déchets » ?

Le monde du déchet a profondément évolué en 30 ans. Il s'est ouvert et s'inscrit à la fois dans le contexte industriel et dans celui de la consommation. Aujourd'hui, les assises réunissent le ministère, les politiques, l'ADEME, les grands groupes de traitement et de prises en charge de déchets, les collectivités territoriales, les ONG, les cabinets d'études et constructeurs techniques, les éco-organismes, et plus récemment les acteurs du digital... Ce sont plusieurs centaines de personnes qui participent à ces 2 journées.

COMMUNICATION

Le foisonnement d'inscriptions montre que beaucoup d'opérateurs, quelle que soit leur taille, trouvent leur compte en participant aux Assises.

C'est aussi une opportunité de réseau et d'ouverture des nouveaux venus avec les nouvelles recrues dans le secteur.

Une fois tous les deux ans, les Assises offrent des opportunités d'échanges et de discussions, ainsi que des ouvertures en ce qui concerne les réglementations ou préconisations nouvelles en perspective, qu'elles soient gouvernementales, nationales ou européennes. L'atelier consacré à la « traçabilité des déchets » concerne directement Cyclamed. Il s'intéresse aux déchets qui nécessitent un suivi particulier et rigoureux comme c'est le cas pour les médicaments non utilisés ou périmés. Les Assises sont ainsi le (seul) lieu et le temps, où sont abordées autant les problématiques des déchets dangereux que non dangereux.

Quels sont les prochains défis en matière de gestion et valorisation des déchets ?

Il y a une véritable évolution des consciences dans la façon de concevoir le déchet en considérant sa valeur, sinon sa dangerosité. Quand on fait face à un produit de consommation personnel, industriel ou artisanal, on doit tenter, dans un premier temps, de le faire durer le plus longtemps possible avant de le valoriser. Ce grand principe est désormais acquis et mis en œuvre et il a fallu une trentaine d'années pour y parvenir. Dans le même temps, il a fallu renforcer l'éducation des jeunes générations : les enfants sont désormais éduqués à l'importance de ne pas créer de déchet ou de savoir comment l'orienter au mieux. Mais il y a encore tant d'efforts à faire ! La prise en charge du déchet a nécessité la mobilisation de budgets bien supérieurs à ceux d'il y a 30 ans et c'est devenu une activité industrielle et collective en tant que telle. C'est aujourd'hui un enjeu majeur de souveraineté, dans un monde fini, ou la préservation des ressources, de la matière ou de l'énergie doit redevenir la règle. Sauf à renforcer et consolider les dispositions actuelles, pour ne pas revenir en arrière, et sauf à considérer l'aide devenue incontournable des outils digitaux et de communication avancée, je n'ai pas de véritable vision sur les 10 ans à venir. L'actualité, et pas seulement celle des déchets, nous confronte aux problématiques de renchérissement économique, à la montée des exigences réglementaires et sociales et en même temps à la malignité de filières interlopes et de pratiques illégales.

Finalement, il est heureux que tous les acteurs du déchet considèrent aujourd'hui cette problématique dans une dimension large et systémique qui s'inscrit en amont, dans notre manière de consommer, se traduisant par notre façon d'utiliser avec justesse ce dont on a besoin et ainsi d'éviter le gaspillage. Une fois que le déchet doit être considéré comme tel, il faut se soucier de ce qui va se passer après, jusqu'à son résiduel, c'est-à-dire la véritable partie qui ne pourra être valorisée d'une manière ou d'une autre.

2. AVEC L'ASSOCIATION RUDOLOGIA, PARTICIPATION DE CYCLAMED AUX RENCONTRES TERRITORIALES SUR LES FILIÈRES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS) AVEC D'AUTRES ÉCO-ORGANISMES.



Le 6 avril à Toulouse

COMMUNICATION

3. EXPOSITIONS « RE-CYCLAGES »

Exposition de photos présentée à l'Hôtel de ville de La Celle St Cloud (78) du 14 janvier au 12 mars 2023.

Du 6 au 22 novembre 2023 dans 4 lieux universitaires du CROUS de Lyon :

- Cafétéria universitaire « le studio » (Villeurbanne)
- Restaurant universitaire Puvis (Villeurbanne)
- Restaurant universitaire Monod (Lyon)
- Restaurant universitaire de l'Ecole Centrale (Ecully)



4. ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

4 Présentations Cyclamed aux futurs pharmaciens d'officine en présentiel et/ou en visio :

- Faculté de Marseille (10 février)
- Faculté d'Angers (10 novembre)
- Faculté de Montpellier (20 novembre)
- Faculté de Strasbourg (24 novembre)

TÉMOIGNAGE MANON DEBOURBE

Manon Debourbe, pharmacienne à Les Pieux, a choisi pour sa thèse le thème de l'impact des médicaments non utilisés (MNU) en partenariat avec Cyclamed. Son choix est motivé par une observation en officine durant ses études, où elle constatait un manque d'information sur le devenir des MNU rapportés par les patients. Convaincue des enjeux environnementaux et économiques, elle vise à sensibiliser la patientèle sur la prévention liée aux MNU. Les pharmaciens ont rapidement pris conscience de cette problématique, d'abord de manière volontaire puis sous l'impulsion législative, notamment avec la loi AGEC. Pour améliorer le retour des MNU, Manon Debourbe propose une sensibilisation accrue du grand public, l'implication des pouvoirs publics et une formation continue des professionnels de santé. Elle a également mené une action de sensibilisation auprès d'écoliers, considérant que les enfants sont les futurs acteurs de la santé et de l'environnement. Cette intervention a été bien accueillie, témoignant de l'efficacité de la sensibilisation précoce.





ANNEXES

1. TEXTES RÉGLEMENTAIRES

En France, l'article L. 541-10 du code de l'environnement définit le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Les filières à REP sont des dispositifs d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics.

1.

OBLIGATION DE LA COLLECTE DES MNU PAR LES PHARMACIENS D'OFFICINE

L'article 32 de la loi n°2007-248, parue au Journal Officiel du 27 février 2007, impose aux officines de pharmacie de collecter gratuitement les MNU, dans leurs conditionnements, périmés ou non, rapportés par les particuliers.

2.

OBLIGATION DE PRISE EN CHARGE DES MNU POUR LES LABORATOIRES

Tout laboratoire pharmaceutique qui exploite des médicaments à usage humain auprès des ménages doit pourvoir ou contribuer à la prise en charge des MNU (décret n°2009-718 du 17 juin 2009, paru au Journal Officiel le 19 juin 2009).

3.

AGRÈMENT DE CYCLAMED

Le Ministère de la Transition Ecologique a renouvelé l'agrément de Cyclamed par l'arrêté du 22 décembre 2021, publié au JO du 31 décembre 2021. Cet agrément valable pour une durée de 6 ans, est effectif du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027.

4.

NOMINATION DU CENSEUR D'ÉTAT

Conformément à l'article L.541-10 du Code de l'Environnement et par décision du 27 mai 2011, un Censeur d'État est nommé auprès de l'association Cyclamed.

ANNEXES

2. LABORATOIRES ADHÉRENTS EN 2023

ABBVIE SAS	CODEXIAL
ACCORD HEALTHCARE FRANCE	COOPER
ADARE PHARMACEUTICALS SAS	CREAPHARM INDUSTRY
ADDMEDICA	CRINEX SA
ADVICENNE SA	CRISTERS
AGUETTANT	CSL BEHRING SA
AIMMUNE THERAPEUTICS IRELAND LTD	DAIICHI SANKYO FRANCE
ALBIREO PHARMA AB	DB PHARMA
ALCON FRANCE	DECIPHERA PHARMACEUTICALS (NETHERLANDS) B.V.
ALEXION PHARMA FRANCE	DELBERT
ALFASIGMA	DIETETIQUE ET SANTE SAS
ALK	DOMES PHARMA FR
ALLIANCE PHARMA FRANCE SAS	DR.FALK PHARMA SAS
ALLOGA FRANCE	EFFIK
ALMIRALL SAS	EG LABO-EUROGENERICS
ALMUS FRANCE	EISAI SAS
ALTER	ELERTE
AMARIN PHARMACEUTICALS IRELAND LIMITED	ESTEVE PHARMACEUTICALS SAS
AMGEN SAS	ETHYX PHARMACEUTICALS
AMICUS THERAPEUTICS SAS	EUMEDICA SA
ANGELINI PHARMA FRANCE	EURODEP PHARMA
ARKOPHARMA	EUROPHTA
ARROW GENERIQUES SAS	EVER PHARMA FRANCE
ASPEN FRANCE	EXELTIS SANTE
ASTELLAS PHARMA	EXPANSCIENCE
ASTRAZENECA	FERRING SAS
B. BRAUN MEDICAL	FIDIA
BAILLEUL	FORTE PHARMA
BAXTER SAS	FRESENIUS KABI FRANCE
BAYER HEALTHCARE SAS	G.L. PHARMA FRANCE
BEIGENE FRANCE	GALAPAGOS
BIAL PORTELA & CA	GALDERMA INTERNATIONAL
BIOCODEX	GE HEALTHCARE SAS
BIOGARAN SAS	GEDEON RICHTER FRANCE
BIOGEN FRANCE	GEN.ORPH
BIOLUZ SA SCOP	GIFRER BARBEZAT SAS
BIOMARIN INTERNATIONAL LIMITED	GILBERT
BIOPROJET PHARMA	GILEAD SCIENCES SAS
BIOSE INDUSTRIE	GIPHAR
BLUEFISH PHARMACEUTICALS AB	GLAXOSMITHKLINE SANTE GRD PUB.
BLUEPRINT MEDICINES SAS	GLENWOOD GMBH PHARMAZEUTISCHE ERZEUGNISSE
BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE SAS	GLOBAL BLOOD THERAPEUTICS NETHERLANDS BV
BOIRON	GRIFOLS FRANCE
BRACCO IMAGING FRANCE	GRIMBERG S.A.
BRISTOL-MYERS SQUIBB	GUERBET
BROTHIER	H.A.C. PHARMA
C.C.D.	H2 PHARMA
CARELIDE	HOMEOPATHIE ROCAL SA
CELLTRION HEALTHCARE FRANCE	HOMME DE FER
CEMAG CARE	HORUS PHARMA
CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES	HRA PHARMA FRANCE
CEVIDRA	HRA PHARMA RARE DISEASES
CHAIX ET DU MARAIS LAVOISIER	IBSA PHARMA
CHAUVIN SAS	IDORSIA PHARMACEUTICALS FRANCE SAS
CHEPLAPHARM FRANCE	IMAXIO
CHIESI S.A.S	IMMEDICA PHARMA AB
CHUGAI PHARMA FRANCE	INCYTE BIOSCIENCES FRANCE
CLINIGEN HEALTHCARE FRANCE	INDIVIOR FRANCE SAS
CLOVIS ONCOLOGY FRANCE	INNOTECH INTERNATIONAL SAS

ANNEXES

INRESA	PERRIGO FRANCE
IPHYM SAS	PFIZER
IPRAD PHARMA	PHARMA DEVELOPPEMENT SAS
IPSEN CONSUMER HEALTHCARE	PHARMA LAB SAS
IPSEN PHARMA SAS	PHARMACIE CENTRALE DES ARMÉES
JANSSEN CILAG	PHARMASTRA
JAZZ PHARMACEUTICALS FRANCE	PIERRE FABRE DERMATOLOGIE
JOHNSON & JOHNSON SANTÉ BEAUTÉ FR.	PIERRE FABRE MEDICAMENT
JOLLY JATEL	PIONNEAU
JUVISE PHARMACEUTICALS	PROVEPHARM
KREUSSLER & CO	R&D PHARMA
KRKA FRANCE	RECKITT BENCKISER HEALTHCARE
KYOWA KIRIN PHARMA	RENAUDIN
LA TISANE PROVENCE	RHYTHM PHARMACEUTICALS NETHERLANDS BV
LABCATAL	ROCHE SAS
LABORATOIRE BAILLY-CREAT	S E R P
LABORATOIRE DES GRANIONS	SANDOZ
LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE	SANOFI PASTEUR EUROPE
LABORATOIRE X.O.	SANOFI-AVENTIS FRANCE
LABORATOIRES BESINS INTERNATIONAL SAS	SANTEN SAS
LABORATOIRES BOUCHARA-RECORDATI SAS	SCIENCEEX
LABORATOIRES ETHYPHARM	SEAGEN FRANCE SAS
LABORATOIRES URGO HEALTHCARE	SEPTODONT SAS
LEADIANT BIOSCIENCES SAS	SERB SAS
LEHNING S.A.S.	SIFI FRANCE
LEO PHARMA SA	SOFIBEL
LES LABORATOIRES GRUNENTHAL	STALLERGENES SAS
LES LABORATOIRES SERVIER	STEMLINE BV
LEURQUIN MEDIOLANUM	STRAGEN FRANCE
LFB BIOMEDICAMENTS	SUBSTIPHARM
LILLY FRANCE SAS	SUN PHARMA FRANCE
LIPOMED GMBH	SUNSTAR FRANCE
LUNDBECK	SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM
MAJORELLE	SYLVEOS
MAYOLY-SPINDLER	TAIHO PHARMA NETHERLANDS BV
MEDAC	TAKEDA FRANCE SAS
MEDIPHA SANTE	TECHNI-PHARMA
MEDISOL	TEOFARMA S.R.L.
MELISANA PHARMA FRANCE SAS	TEVA SANTE
MENARINI FRANCE	THEA PHARMA
MERCK SERONO	THERABEL LUCIEN PHARMA
MIRUM PHARMACEUTICALS INTERNATONAL BV	THERAMEX FRANCE
MOLNLYCKE HEALT.	TILLOTTS PHARMA FRANCE
MSD FRANCE	TILMAN SA
MSD VACCINS	TMC PHARMA LIMITED
MUNDIPHARMA	TRADIPHAR S.A.
NEURAXPHARM	UCB PHARMA SA
NEXMED PHARMA	U-LABS
NORDIC PHARMA SAS	UPSA SAS
NORGINE SAS	VENIPHARM
NOVARTIS PHARMA SAS	VERTEX PHARMACEUTICALS FRANCE SAS
NOVO NORDISK	VIATRIS MEDICAL
OPELLA HEALTHCARE FRANCE SAS	VIATRIS SANTE
ORGANON FRANCE	VIFOR FRANCE
ORION PHARMA	VIIV HEALTHCARE
ORPHELIA PHARMA	WELEDA SA
OTSUKA PHARMACEUTICAL FRANCE	ZAMBON FRANCE SA
P&G HEALTH FRANCE SAS	ZENTIVA FRANCE SAS
PANPHARMA	ZYDUS FRANCE SAS

ANNEXES

3. GROSSITES-RÉPARTITEURS EN 2023

AUVERGNE RHONE ALPES

OCP Montluçon
 PHOENIX Yzeure
 CERP R.R.M. Cebazat
 ALLIANCE Clermont-Ferrand
 OCP Clermont-Ferrand
 PHOENIX Clermont-Ferrand
 OCP Valence
 CERP R.R.M. Valence (Compacteur)
 CERP R.R.M. Montélimar
 OCP Echirolles
 CERP RRM La Verpillière
 CERP R.R.M. St-Egrève (Compacteur)
 OCP St-Etienne (Compacteur)
 PHOENIX Grand Croix
 ALLIANCE Montagny (Compacteur)
 OCP Vaux-en-Velin (Compacteur)
 CERP ROUEN Irigny (Compacteur)
 AREDIS Jonage (depuis 2021)
 CERP R.R.M. Genas
 CERP R.R.M. Annecy (Compacteur)
 ALLIANCE Annemasse
 OCP Seynod (Compacteur)
 PHOENIX Chassieu

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

OCP Quetigny
 CERP R.R.M. St-Apollinaire
 ALLIANCE Longvic
 OCP Nevers
 CERP ROUEN Macon
 CERP R.R.M. Châlon s/Saône
 CERP R.R.M. Sens
 PHOENIX Auxerre
 SOGIPHAR Ouges
 CERP R.R.M. Besançon
 OCP Audincourt
 CERP R.R.M. Lons le Saunier
 CERP R.R.M. Bavillers

BRETAGNE

CERP BRETAGNE A. St-Brieuc (Compacteur)
 CERP BRETAGNE A. Dinan
 CERP ROUEN Quimper
 CERP BRETAGNE A. Brest
 ALLIANCE Le Relecq Kerthuon
 CERP BRETAGNE A. St-Martin des Champs
 OCP Chantepie
 CERP BRETAGNE A. St-Grégoire
 ALLIANCE Vern s/Seiche
 CERP ROUEN Vannes
 CERP ROUEN Lorient
 OCP Carhaix (Compacteur)

CENTRE VAL DE LOIRE

ALLIANCE St Germain du Puy

OCP Baule
 CERP BRETAGNE A. Montierchaume
 ALLIANCE Nogent le Phaye
 ALLIANCE Chateauroux (Déols)
 ALLIANCE Tours / Sorigny (Compacteur)
 CERP ROUEN Joué Les Tours
 PHOENIX La Chaussée St-Victor
 OCP Blois (Compacteur)

CORSE

ALLIANCE / ORPEC Bastia
 ALLIANCE Ajaccio

GRAND EST

ALLIANCE Charleville
 PHOENIX Reims
 OCP Ste-Savine
 ALLIANCE St Memmie (Châlon)
 OCP Witry les Reims
 CERP ROUEN St Martin sur le Pré
 PHOENIX Ste-Savine
 OCP Illkirch
 CERP R.R.M. Schiltigheim
 ALLIANCE Strasbourg
 CERP R.R.M. Colmar
 CERP R.R.M. Illzach
 ALLIANCE Richwiller
 PHOENIX Vandoeuvre
 OCP Atton (Compacteur)
 ALLIANCE Pont-à-Mousson
 CERP ROUEN Pont-à-Mousson
 PHOENIX Trémery
 CERP R.R.M. METZ

HAUTS DE FRANCE

ALLIANCE Lezennes / Lille
 PHOENIX Wambrechies
 CERP ROUEN Maubeuge (Compacteur)
 OCP Villeneuve d'Ascq / Lille (Compacteur)
 CERP ROUEN Villeneuve d'Ascq (Compacteur)
 CERP ROUEN Boulogne s/Mer (Compacteur)
 OCP Boulogne s/Mer
 CERP ROUEN Liévin
 CERP ROUEN St-Quentin
 OCP Peronne (Compacteur)
 CERP ROUEN Laigneville (Compacteur)
 ALLIANCE Amiens
 SOGIPHAR Grandvilliers (Compacteur)
 CERP ROUEN Abbeville

ILE-DE-FRANCE

OCP ST OUEN (Compacteur)
 PHOENIX Les Mureaux (Compacteur)
 CERP ROUEN Conflans
 ALLIANCE Drancy (Compacteur)
 OCP Le Plessis-Robinson
 OCP Créteil (Compacteur)

ANNEXES

CERP ROUEN Le Plessis Robinson
CERP ROUEN Meaux (Compacteur)
OCP Vaux-le-Pénil
ALLIANCE Longjumeau
PHOENIX Créteil (Compacteur)

NORMANDIE

CERP ROUEN Verneuil s/Avre
OCP Bourg Achard
CERP ROUEN Le Havre
CERP ROUEN St-Etienne du Rouvray
ALLIANCE Oissel-Rouen
CERP ROUEN Hérouville St-Clair (Compacteur)
OCP Hérouville St-Clair (Compacteur)
CERP ROUEN St-Lo
ALLIANCE Hérouville St-Clair

NOUVELLE AQUITAINE

ALLIANCE St Viance
OCP St Pardoux l'Ortigier
ALLIANCE Limoges
CERP ROUEN Limoges
OCP Gradignan
CERP ROUEN Pessac (Compacteur)
ALLIANCE Bruges
R3S Penne d'Agenais
PHOENIX Billère
OCP St Martin de Seignanx (ex. Anglet)
(Compacteur)
ALLIANCE Morlaas
ALLIANCE Marsac / l'Isle
ALLIANCE Bayonne/Anglet
CERP ROUEN Biron (Compacteur)
CERP ROUEN Agen
ALLIANCE Agen / Le Passage
CERP BRETAGNE A. Soyaux
OCP Saintes
CERP BRETAGNE A. St-Jean d'Angely
CERP BRETAGNE A. Niort
PHOENIX St Symphorien
PHOENIX Chatelleraut

OCCITANIE

CERP ROUEN Rodez
ALLIANCE Rodez
OCP Toulouse (Compacteur)
ALLIANCE Toulouse
CERP ROUEN Toulouse
PHOENIX ST Alban
OCP Tarbes (Séméac)(Compacteur)
CERP R.R.M. Nîmes
CERP R.R.M. Montpellier
OCP Montpellier (Compacteur)
CERP R.R.M. Villeneuve les Béziers
ALLIANCE Béziers
ALLIANCE Perpignan
SOGIPHAR Castelnau

CERP ROUEN St-Estève

PAYS DE LOIRE

OCP Vertou
CERP ROUEN Les Sorinières (Compacteur)
ALLIANCE Les Sorinières (Compacteur)
PHOENIX St Aignan
OCP Durtal (Compacteur)
CERP ROUEN Cholet
ALLIANCE Angers (St Gemme)
CERP BRETAGNE A. Aizenay
ALLIANCE Le Mans
CERP BRETAGNE A. La Ferté Bernard
CERP BRETAGNE A. Trélaze
SOGIPHAR Saint leger des bois

P.A.C.A.

CERP R.R.M. Mandelieu
ALLIANCE ST Laurent du Var
OCP St-Laurent du Var
ALLIANCE Marseille (Compacteur)
OCP Marseille (Compacteur)
CERP R.R.M. Aubagne (Compacteur)
CERP R.R.M. Venelles (Compacteur)
PHOENIX Toulon/Ollioules (Compacteur)
OCP Toulon (Compacteur)
CERP R.R.M. La Valette
ALLIANCE Avignon Le Pontet
CERP R.R.M. Le Pontet
EPSILON Plan d'Orgon

DROM-COM

Guadeloupe

Sté Pharma. Antillaise
Group. Pharma. Guad,
COPHAG / UBIPHARM

Mayotte

COPHARMAY
UBIPHARM

Saint Martin / St Barthélémy

LABOREX

Martinique

Sté Pharma. Antillaise
CERP / UBIPHARM

Guyane

Sté Pharma. Guyanaise
COPHAGUY / UBIPHARM
Saint Pierre & Miquelon
Pharmacie François Dunan

La Réunion

CERP ST DENIS
PHARMAR
SOREDIP

ANNEXES

4. LISTE U.V.E 2023

LUCANE	AUVERGNE-RHONE-ALPES
RONAVAL	AUVERGNE-RHONE-ALPES
VERNEA	AUVERGNE-RHONE-ALPES
METROPOLE DE LYON	AUVERGNE-RHONE-ALPES
SYND MIXTE D ELIMINATION DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES (SYTRAIVAL)	AUVERGNE-RHONE-ALPES
VALINEA	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
JURALIA	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
SYND DEPART TRAITEMENT ORDURES MENAGERES (SYDOM)	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
SONIRVAL ENERGIE	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
VALEST	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DIJON METROPOLE	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
IDEX ENVIRONNEMENT BRETAGNE	BRETAGNE
GENERALE DE VALORISATION (GEVAL) (GEVAL)	BRETAGNE
SI REPURGATION DU CENTRE OUEST BRETAGNE (SIRCOB)	BRETAGNE
SOTRAVAL-SPL (SOTRAVAL-SPL)	BRETAGNE
SUEZ RV ENERGIE	BRETAGNE
CHARTRES METROPOLE TRAITEMENT ET VALORISATION	CENTRE-VAL DE LOIRE
VALCANTE	CENTRE-VAL DE LOIRE
TRISALID	CENTRE-VAL DE LOIRE
VALAUBIA	GRAND-EST
AUREADE	GRAND-EST
REMOISE DE VALORISATION DES DECHET. (REMOVAL)	GRAND-EST
VAL'ERGIE	GRAND-EST
SENERVAL	GRAND-EST
SOCIETE COLMARIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN (SCCU)	GRAND-EST
SUEZ RV ENERGIE	GRAND-EST
VALNOR	HAUTS-DE-FRANCE
GENERIS VAUX LE PENIL UVEND	ILE-DE-FRANCE
SOC MONTHYONNAISE DE VALORISATION (SOMOVAL)	ILE-DE-FRANCE
HELYSEO	ILE-DE-FRANCE
GENERIS	ILE-DE-FRANCE
SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MENAGERES DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (SIOM)	ILE-DE-FRANCE

ANNEXES

VALO'MARNE	ILE-DE-FRANCE
SYNDICAT MIXTE D ELIMINATION DES DECHETS DE L ARRONDISSEMENT DE ROUEN (SMEDAR)	NORMANDIE
OREADE ST JEAN DE FOLLEVILLE	NORMANDIE
SOVAL NORD	NOUVELLE-AQUITAINE
PAPREC ENERGIES RESEAU CENTRE	NOUVELLE-AQUITAINE
VALBOM	NOUVELLE-AQUITAINE
VALBOM	NOUVELLE-AQUITAINE
SIVOM DU BORN	NOUVELLE-AQUITAINE
SOGAD	NOUVELLE-AQUITAINE
IDEX ENVIRONNEMENT	NOUVELLE-AQUITAINE
SOCIETE DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS DU LIMOUSIN	NOUVELLE-AQUITAINE
EVOLIA	OCCITANIE
SOC D'EXPLOITATION THERMIQUE DU MIRAIL (SETMI)	OCCITANIE
OCTAV	OCCITANIE
SA OCREAL (SITA MEDITERRANEE)	OCCITANIE
PAPREC ENERGIES 66	OCCITANIE
MO'UVE	OCCITANIE
ARC EN CIEL 2034	PAYS DE LA LOIRE
ANJOU VALORISATION ENERGIE DECHE	PAYS DE LA LOIRE
SYNER'VAL	PAYS DE LA LOIRE
ARIANEO	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
VALOMED	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
EVERE	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
SPUR ENVIRONNEMENT	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
SUEZ RV ENERGIE	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
LA MARTINQUAISE DE VALORISATION	MARTINIQUE

ANNEXES

5. GLOSSAIRE

ACORPE : Assistance Conseil Organisation et Réalisation de Projets en Environnement (Guyane)
ADEME : Agence de la transition Écologique
AG : Assemblée Générale
AH : Alliance Healthcare
AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
ANPPO : Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie d'Officine
ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
APR : Association de Pharmacie Rurale
ARS : Agence Régionale de Santé
BPD : Bonnes Pratiques de Distribution
BSD : Bordereau de Suivi des Déchets
BVA : Institut d'études et de conseil (BVA Xsight)
BVT : Bureau de Vérifications techniques. Bureau d'études
CA : Conseil d'Administration
CAC : Commissaire Aux Comptes
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CACEM : Communauté d'agglomération Centre Martinique
CAGSC : Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe
CANBT : Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCDS : Communauté de Communes de Desvres-Samer
CCIG : Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane
CCMG : Communauté de Communes de Marie-Galante
CCOG : Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CERP : Coopérative d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique
CERP RRM : CERP Rhin Rhône Méditerranée
CESPHARM : Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française
CFA : Centre de Formation des Apprentis
CFAPAG : Centre de formation d'apprentis polyvalent de l'académie de Guadeloupe
CIFREP : Corrunission interfilières de Responsabilité Elargie des Producteurs
CMAG : Chambre des Métiers de Guyane
COM : Collectivité d'outre-mer
CNOP : Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
COFIL : Comité de Pilotage
CPP : Comité des Parties Prenantes
CR : Conseil Régional
CROP : Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
CTG : Collectivité Territoriale de Guyane
CSA : Consumer Science & Analytics (Institut d'études marketing et d'opinion)
CSR : Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DASTRI : Éco-organisme pour les DASRI des patients en auto-traitement
DAU : Délivrance A l'Unité
DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques, rattachée au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
DGTM : Direction Générale des Territoires de la Mer
DIM : Déchets Issus du Médicament

ANNEXES

DPO : Délégué à la Protection des Données ou Data
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DROM : Départements et Régions d'Outre-Mer
DUER : Document Unique d'Évaluation des Risques
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EO : Éco-organisme
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPI : Équipement de Protection Individuelle
FNADE : Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement
FSPF : Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
FAQ : Fiche d'Anomalie Qualité
GERS : Groupement pour l'Elaboration et la Réalisation de Statistiques
GIP : Groupement d'intérêt Public
GRP : Gross Rating Point (Nombre de contact obtenus sur 100 individus de la cible visée)
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
INERIS : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques
ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
JO : Journal Officiel
LEEM : Les Entreprises du Médicament
MAIMOSINE : Maison de la Modélisation de la Simulation de l'Université et du Monde Socio-économique
Structure de recherche à l'université de Grenoble Alpes
MILCEM : Mission Locale du Centre de la Martinique
MNU : Médicaments Non Utilisés
MTE : Ministère de la Transition Écologique
OCP : Office Commercial Pharmaceutique
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
ORDIF : Observatoire Régionnam des Déchets d'Ile de France
PCA : Plan de Continuité d'Activité
PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur
PDA : Préparation de Dose à Administrer
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PPGD : Plan de Prévention et de Gestion des Déchets
PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
PUI : Pharmacie à Usage Intérieur
Réceptacles de collecte : cartons CYCLAMED
R&D : Recherche et Développement
REP : Responsabilité Élargie du Producteur
REMEDE : REliquat MEDicaments non Employés
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
SERD : Semaine Européenne de Réduction des Déchets
SICR : Syndicat des l'Importation et du Commerce de la Réunion
SODAE : Société de Diagnostique Air Eau
SOREDIP : Société Réunionnaise de Distribution Pharmaceutique
TRACKDÉCHETS : plateforme numérique gratuite développée par le Ministère de la Transition écologique visant à dématérialiser la traçabilité des déchets
UNPF : Union Nationale des Pharmacies de France
URMA Université Régionale des Métiers de l'Artisanat
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
USPO : Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine
UVE : Unité de Valorisation Énergétique
VRVD : Véolia Recyclage et Valorisation des Déchets

TRIER

APPORTER

PRÉSERVER



TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

Cyclamed-60 ter rue de Bellevue
92100 Boulogne-Billancourt
Tel : 01 46 10 97 50

www.cyclamed.org

